

RÈGLEMENT & DIRECTIVES pour LES ÉPREUVES D’OBEDIENCE en CLASSES 1 & 2 & 3

**le Règlement et les directives en classe 3 sont utilisés
dans les compétitions internationales d’Obédience et
les Championnats du Monde (WW) de la FCI**



Le 1^{er} février 2017

SOMMAIRE

I	RÈGLES POUR L'ORGANISATION, LA PARTICIPATION, LA GESTION ET LE JUGEMENT DES ÉPREUVES ET COMPÉTITIONS D'Obedience.....	4
1.	Organisation des épreuves et compétitions officielles d'Obedience.....	4
2.	Instructions et règlements nationaux concernant les épreuves d'Obedience	4
3.	Éligibilité pour la participation en classes Obedience	4
3.1	Santé.....	5
3.2	Règlements anti-dopage et de vaccination	5
3.3	Agressivité	5
3.4	Femelles en chaleur et allaitantes.....	5
3.5	Modifications de l'apparence	6
3.6	Chiens stérilisés ou castrés.....	6
3.7	Contrôle des chiens	6
3.8	Autres règlements	6
4.	Éligibilité pour le jugement des compétitions d'Obedience	6
5.	Commissaire de ring	6
6.	Gestion de la compétition	7
7.	Obligations des conducteurs et équipement du chien	7
8.	Comportement du chien / Disqualification	7
9.	Autres règlements	8
II	ORGANISATION PRATIQUE ET ÉQUIPEMENT	9
10.	Agencement de la compétition	9
11.	Temps alloué par jour pour le jugement et nombre de concurrents.....	9
12.	Taille du ring d'Obedience et nombre d'exercices.....	9
13.	Équipement	10
III	PRIX ET PASSAGE EN CLASSE SUPÉRIEURE	12
14.	Classes 1 & 2 & 3	12
15.	Titre de Champion International d'Obedience CACIOB	12
IV	EXERCICES ET COEFFICIENTS	13
V	RÈGLES GÉNÉRALES ET INSTRUCTIONS POUR L'EXÉCUTION ET LE JUGEMENT DES EXERCICES.....	16
16.	Instructions générales pour l'exécution et le jugement de tous les exercices	17
16.1	Exécution des exercices.....	17
16.2	Jugement des exercices	21
VI	RÈGLEMENTS ET INSTRUCTIONS POUR L'EXÉCUTION ET LE JUGEMENT DES EXERCICES INDIVIDUELS ...	24

CLASSE 1	24
CLASSE 2	32
CLASSE 3	43
VII ORGANISATION ET JUGEMENT DES CHAMPIONNATS DU MONDE (WW) DE LA FCI	57
1. Championnat annuel	57
2. Dispositions générales.....	57
3. Juges	57
4. Commissaires et personnel	58
5. Nombre de concurrents, éligibilité participer et représenter un pays	59
Propriétaire	60
Chien	60
Conducteur.....	60
6. Informations sur les règlements spécifiques du pays organisateur.....	60
ANNEXE 1.1.....	61
ANNEXE 1.2.....	62
ANNEXE 2.....	63

L'entraînement d'Obéissance (OB) apprend au chien comment se comporter de manière coopérative et contrôlée. L'accent doit être mis sur l'établissement d'un bon contact entre le chien et le conducteur et sur l'obtention de la volonté du chien d'obéir, même lorsqu'il se trouve éloigné du conducteur. Conducteur et chien doivent témoigner d'une bonne relation.

Ces règlement et instructions ont été rédigés pour promouvoir le sport d'Obedience et pour soutenir la compétition au-delà des frontières nationales.

Ces règlement et instructions s'appliquent dans le cadre d'épreuves d'Obedience dans les pays où les organisations canines ont choisi de les suivre.

Lors d'épreuves internationales à CACIOB, les règles de la classe 3 doivent être appliquées à partir du 1.1.2016.

Les résultats d'autres épreuves d'Obedience avec des performances différentes, mais qui répondent aux conditions correspondantes, doivent être reconnus.

I RÈGLES POUR L'ORGANISATION, LA PARTICIPATION, LA GESTION ET LE JUGEMENT DES ÉPREUVES ET COMPÉTITIONS D'OBEDIENCE

1. Organisation des épreuves et compétitions officielles d'Obedience

Chaque pays-membre de la FCI décide quels clubs et organisations sont autorisés à organiser les épreuves et compétitions d'Obedience.

2. Instructions et règlements nationaux concernant les épreuves d'Obedience

Il est recommandé aux organisations canines de publier sur leur site internet toute l'information nécessaire concernant les règlements nationaux, les conditions spéciales au niveau national, les détails de leur législation ayant une influence sur l'accès du chien à leur territoire et son inscription à leurs épreuves, ainsi que les détails tels que le montant de l'inscription et les informations bancaires, afin que la compétition à travers tous les pays-membres de la FCI puisse être promue. Il est recommandé que les conducteurs s'inscrivant à une compétition reçoivent toutes les informations utiles relatives à la compétition et aux conditions nationales particulières par l'envoi d'un mémo (fiche d'informations).

3. Éligibilité pour la participation en classes Obedience

L'éligibilité pour la participation en classes Obedience est définie par les règlements du pays dans lequel le chien est inscrit et ceux du pays dans lequel se déroule la compétition. Les règlements nationaux indiquent quels chiens sont autorisés à concourir dans les épreuves d'Obéissance (classes 1 & 2 & 3). Les critères d'éligibilité pour la compétition doivent être publiés sur le site internet du pays.

L'âge auquel on peut s'inscrire en classe 1 doit figurer dans le règlement national de chaque pays. Le chien doit, cependant, être âgé d'au moins 10 mois, sauf indication contraire dans le règlement national du pays où se déroule la compétition ou du pays où le chien est inscrit. En classe 3, le chien doit être âgé d'au moins 15 mois.

Il appartient à chaque pays de décider quelles classes nationales d'Obedience sont reconnues et quelles conditions doivent être remplies avant qu'un chien soit autorisé à concourir dans une classe déterminée. Toutefois, pour participer à une compétition internationale d'Obedience, le conducteur ainsi que le chien doivent avoir passé au moins la précédente classe d'Obedience la plus élevée (classe II ou une classe avec exercices correspondants) (une fois) dans, leur propre pays.

Il appartient à chaque pays de décider combien de fois un chien peut être inscrit dans une classe déterminée après avoir reçu son premier prix (Excellent). *Cette information doit être disponible sur le site internet national.* Si un chien a été inscrit une fois dans une certaine classe, il ne peut plus être inscrit dans une classe inférieure.

3.1 Santé

Les chiens aveugles, souffrant de maladies contagieuses ou d'infections ou d'ankylostome, de gale ou infectés par toute autre vermine, ou bien les chiens agressifs, ne peuvent pas participer à des épreuves internationales d'Obedience. Les chiens blessés, suturés ou portant un bandage ne sont pas autorisés à participer.

3.2 Règlements anti-dopage et de vaccination

Les règlements de vaccination et anti-dopage nationaux doivent être respectés selon le pays où le chien est inscrit et le pays où l'épreuve se déroule. Ces règlements doivent être publiés sur le site internet du pays où se déroule la compétition.

3.3 Agressivité

Les chiens agressifs ne sont pas autorisés à accéder aux aires de compétition. Le juge disqualifiera tout chien qui attaque ou tente d'attaquer une personne ou un autre chien. L'incident est transcrit dans le carnet de travail du chien et un rapport doit être envoyé à l'organisation canine représentée par le chien et à celle du pays organisateur.

3.4 Femelles en chaleur et allaitantes

Les femelles en chaleur sont autorisées à concourir selon les règlements nationaux du pays où se déroule l'épreuve. *Cette information doit être publiée sur le site internet du pays qui organise l'épreuve.* Les femelles en chaleur doivent, cependant, réaliser l'exercice en dernier. Elles doivent être tenues hors des aires de compétition et leurs environs, jusqu'à ce que tous les autres chiens aient terminé leurs exercices.

La règle générale devrait être que les femelles devant mettre bas endéans les quatre semaines et celles qui ont mis bas moins de huit semaines avant la date de la compétition en soient exclues.

Les règlements nationaux peuvent indiquer une autre tolérance. Cette information doit être publiée sur le site internet du pays organisateur de l'épreuve.

Dans les concours internationaux d'Obedience (CACIOB) et dans les concours mondiaux (Championnat du monde), les femelles qui vont donner naissance dans les quatre semaines et les femelles qui ont donné naissance dans les 12 semaines avant la compétition ne sont pas autorisées à concourir.

3.5 Modifications de l'apparence

Les chiens ayant la queue ou les oreilles coupées ou ceux ayant subi une modification de leur apparence pour des raisons esthétiques sont admis seulement s'ils se conforment à la législation en vigueur dans le pays où ils sont inscrits et dans le pays où l'épreuve est organisée.

Toute restriction due à des modifications de l'apparence du chien doit être reprise dans le règlement national et publiée sur le site internet du pays.

3.6 Chiens stérilisés ou castrés

Les chiens stérilisés ou castrés sont autorisés à concourir.

3.7 Contrôle des chiens

Si nécessaire, le juge doit contrôler les chiens en dehors du ring, avant le début de la compétition. *Le règlement national peut exiger que chaque chien soit contrôlé.*

3.8 Autres règlements

Si une compétition d'Obedience est organisée conjointement avec une exposition canine, le chien ne doit pas obligatoirement être inscrit à l'exposition canine.

Le règlement national doit définir quelles inscriptions spécifiques et affiliations à un club sont requises.

4. Éligibilité pour le jugement des compétitions d'Obedience

Les juges de compétitions d'Obedience doivent être suffisamment entraînés à juger l'Obedience et être en possession de la licence délivrée par leur organisation canine nationale.

(Les qualifications et compétences linguistiques des juges invités en provenance d'autres pays doivent être vérifiées par leur organisation canine nationale)

Inéligibilité due à une probabilité de parti pris : *Le règlement national définit l'inéligibilité due à une probabilité de partialité.* Lors de compétitions internationales à CACIOB, le règlement de la FCI relatif à l'inéligibilité doit être respecté.

5. Commissaire de ring

Un commissaire de ring doit être désigné pour la compétition. Le commissaire de ring est responsable de l'organisation pratique d'une compétition d'Obedience et doit avoir les qualifications requises. Un commissaire de ring qualifié doit diriger les exercices des classes 2 et 3. Il est également recommandé en classe 1. Si des concurrents étrangers s'inscrivent à la compétition, il est recommandé de s'accorder au préalable sur une langue commune pour diriger les exercices. En classe 3, le commissaire de ring doit être capable de conduire les exercices en anglais ou dans une langue sur laquelle il y a eu accord.

Si les exercices sont divisés et jugés par deux juges ou davantage, il doit y avoir un nombre égal de stewards. Il doit y avoir au moins un steward par ring.

6. Gestion de la compétition

Les compétitions d'Obedience sont placées sous la direction du juge (en chef) du jour et sous celle du commissaire de ring. S'il y a plus d'un juge pour la compétition, l'un d'entre eux est désigné juge en chef et président du collège de juges.

Si des incidents surviennent qui n'ont pas été prévus dans ces règlements et indications, le juge (ou collège de juges, présidé par le juge en chef) décide de la manière de procéder ou de comment évaluer l'incident.

7. Obligations des conducteurs et équipement du chien

Les obligations d'un conducteur en tant que concurrent commencent dès son accès aux aires de compétition et prennent fin après la cérémonie finale de remise des prix. Les conducteurs doivent respecter les règlements et indications selon les instructions. L'on attend d'eux qu'ils adoptent leur meilleur comportement et qu'ils soient vêtus de manière appropriée.

Le juge peut disqualifier un conducteur de la compétition s'il ne se conforme pas au règlement, ou s'il se comporte de manière inconvenante. La décision du juge est sans appel et aucun concurrent ne peut la contester.

Les conducteurs doivent signaler leur présence dans les aires de compétition 30 minutes avant le début de la compétition d'Obedience.

Il est interdit de punir le chien.

Seuls les colliers ordinaires (coulissants ou à boucle) sont permis. Les colliers à pointes ou électriques et d'autres dispositifs ou moyens de contrainte, comme des muselières, sont interdits. Cette restriction s'applique dès le début de la compétition et jusqu'à la fin.

Couvertures, manteaux, harnais, imperméables, chaussures, bas, bandages, rubans, etc., sont interdits pour les chiens pendant toute la performance.

Le conducteur doit tenir son chien à sa gauche pendant et entre les exercices. S'il existe une raison physique ou un handicap, le conducteur est autorisé à tenir le chien à sa droite pendant ou entre les exercices. Le concurrent ou chef d'équipe de cette formation doit cependant discuter l'agencement avec le juge-arbitre avant le début de la compétition. Tous les juges concernés doivent être informés et il doit y avoir accord sur l'effet que ceci produit sur l'évaluation des performances, si plusieurs juges sont impliqués. Les agencements exceptionnels doivent être justifiés et ne doivent pas être tels qu'ils occasionnent une gêne aux chiens et concurrents. Par exemple, si un concurrent est en chaise roulante, il doit, pour les exercices de groupe, être placé en bout de rangée, afin qu'aucun chien ne soit dépassé.

8. Comportement du chien / Disqualification

Un chien qui, à un quelconque moment de la compétition (avant, pendant ou après sa propre performance), mord, tente de mordre, attaque ou tente d'attaquer une personne ou un autre chien sera disqualifié. Tous les points seront perdus, même si la performance a déjà été bouclée. Lors d'un événement se déroulant sur deux jours, la disqualification est également valable pour le second jour. Par conséquent, le chien ne peut concourir.

L'incident est consigné dans le carnet de travail du chien et un rapport est envoyé à l'organisation canine que le chien représente, ainsi qu'à celle du pays organisateur.

En plus de ce qui précède, le règlement national doit être respecté.

9. Autres règlements

Lors de la mise en place du terrain de compétition ainsi qu'après, il est interdit aux conducteurs d'y accéder avec leur chien, sauf si une personne autorisée (commissaire de ring ou juge) leur en a donné la permission.

Dans les exercices de groupe (Exercices 1) des classes 1 et 2, le nombre minimum de chiens dans un groupe est de trois et le maximum est de six. Dans une compétition où le nombre de chiens n'est pas divisible par six, le juge peut distribuer les chiens en deux groupes de sept chiens. En classe 3, le nombre minimum de chiens dans les exercices de groupe (Exercices 1 & 2) est de trois et le maximum est de quatre, sauf s'il n'y a que cinq chiens en tout en classe 3.

II ORGANISATION PRATIQUE ET ÉQUIPEMENT

Agencement, nombre de concurrents, dimensions du ring et équipement nécessaire

10. Agencement de la compétition

Le juge (juge en chef, juge-arbitre, président du collège de juges) a le droit, sur consultation préalable du comité organisateur, de décider dans quel ordre les exercices seront exécutés pendant la compétition et comment les exercices seront regroupés. L'ordre doit être le même pour tous les concurrents.

11. Temps alloué par jour pour le jugement et nombre de concurrents

La compétition doit être organisée de telle manière que les jugements ne prennent pas plus de cinq heures environ par jour.

Le règlement national du pays organisateur de la compétition doit être respecté.

Il est à noter que le temps requis pour le jugement d'un nombre spécifique de chiens dépend de l'agencement de la compétition, de l'assistant de ring, du juge et des races inscrites.

Temps de jugement approximatifs :

Classe 1

Il est recommandé qu'un juge ne juge pas plus de 25 chiens environ par jour. On estime que juger 7 chiens prend approximativement deux heures.

Classes 2 et 3

Il est recommandé qu'un juge ne juge pas plus de 25 chiens environ par jour. On estime que juger 7 chiens prend approximativement deux heures.

Si plus d'un juge a été désigné, chaque juge évalue les exercices qui lui ont été assignés pour tous les chiens participants. Dans ce cas, le nombre de chien peut être plus élevé.

12. Taille du ring d'Obédience et nombre d'exercices

La taille du ring d'Obédience pour une compétition organisée en salle doit être d'au moins 20 m x 30 m en classes 2 et 3. Pour une compétition en plein air, la taille idéale est d'au moins 25 m x 40 m. En classe 1, le ring peut être légèrement plus petit. Le ring peut également être plus petit si les exercices sont divisés entre deux ou plus de rings et les exercices demandant moins d'espace sont regroupés. Le terrain doit être délimité de façon claire. Il appartient au juge de décider si la taille du ring est acceptable. Toutes les dimensions fournies pour les exercices sont approximatives.

13. Équipement

Il est de la responsabilité du comité organisateur de tenir l'équipement suivant, ainsi que les règlements, indications et autres instructions utiles, à disposition dans les aires de compétition.

Obstacles :

- Un obstacle aveugle d'approximativement 1 m de large, ajustable en hauteur d'environ 10 à 70 cm avec des planches de 10 cm est nécessaire. Les montants latéraux doivent être d'environ 1 m. Par opposition à une haie d'Agility, l'obstacle ne doit pas être muni de prolongements latéraux. Un tel obstacle est nécessaire pour toutes les classes.
- Un obstacle ouvert d'environ 1 m de large et ajustable en hauteur d'environ 10 à 70 cm. Les montants latéraux doivent être d'environ 1 m de haut. L'obstacle doit être construit de telle manière qu'il soit ouvert, c.-à-d. qu'il n'y ait qu'une barre de chute d'environ 3-5 cm de haut, ou qu'une barre d'environ 3-5 cm de diamètre à la hauteur requise et une fine barre reliant les montants latéraux au niveau du sol. Il ne doit y avoir de supports que pour la barre de chute et ils doivent être placés de telle manière que le chien puisse faire tomber la barre, quel que soit le côté duquel le chien saute. Les supports doivent être légèrement concaves (en forme de cuiller) afin que le vent ne les fasse pas tomber. L'obstacle ne doit pas avoir de prolongements latéraux. Cet obstacle est nécessaire pour la classe 3, en plus de celui décrit plus haut.
Voir schémas et description des obstacles dans l'annexe 1.

Objets à récupérer appropriés :

- Trois séries d'haltères en bois.
Chaque série inclut trois haltères de même taille pour la classe 3.
Pour la classe 2, seulement deux sont nécessaires.
Pour la classe 1, seulement un de chaque taille est nécessaire.
Chaque série diffère en taille et poids afin de s'adapter à des races de tailles différentes, c.-à-d. petites, moyennes et grandes races. Le poids du plus grand apportable ne doit pas excéder 450 g environ. Cependant, le conducteur peut choisir la taille qu'il préfère.
- Des apportables métalliques de trois tailles différentes, avec un poids maximum de 200 g environ pour le plus grand. Les tailles des apportables disponibles doivent être proportionnelles aux tailles des races (petite – moyenne – grande). Cependant, le conducteur peut choisir la taille qu'il préfère.
- Des objets en bois d'environ 2 cm x 2 cm x 10 cm sont nécessaires pour les classes 2 et 3.
 - Pour la classe 2, le nombre d'objets correspond à six fois le nombre de chiens participants.
 - Pour la classe 3, le nombre d'objets correspond à huit fois le nombre de chiens participants.

Autre équipement :

- Des tableaux d'affichage des points doivent être disponibles.
- Des tableaux sur lesquels les positions à distance sont inscrites ou dessinées, ou un tableau d'affichage électronique.
- Craie, peinture en bombe, ruban adhésif ou équivalent, pouvant être utilisé pour le marquage, par ex. pour les carrés et cercles, ainsi que pour les points de départ/arrivée.

- Un nombre suffisant de marqueurs et de cônes doit être disponible pour indiquer, par exemple, le début et la fin des exercices, si nécessaire, ainsi que les endroits de performance comme les changements de direction, etc.

Les marqueurs et cônes doivent être opportuns et appropriés. En choisissant leur taille, visibilité et couleur, leur fonction doit être prise en considération, c.-à-d. s'adressent-ils au chien, au conducteur, au juge ou à l'assistant de ring.

Par exemple, les cônes pour les angles des carrés doivent être d'environ 15 cm et visibles.

Le point de blocage pour l'exercice 6 de la classe 3 peut être indiqué par un petit marqueur (un disque d'un diamètre d'environ 10 cm – mais pas plus - ou un carré de 10 cm max de côté) et le point de blocage pour l'exercice 7 de la classe 3 doit être indiqué par un cône d'environ 10 - 15 cm.

Il doit aussi y avoir un cône d'environ 15-40 cm de haut pour l'exercice 10 de la classe 1 et un autre d'environ 40 cm de haut pour la classe 3.

III PRIX ET PASSAGE EN CLASSE SUPÉRIEURE

14. Classes 1 & 2 & 3

1 ^{er} prix	256 – 320 points	80 % Excellent
2 ^e prix	224 – moins de 256 points	70 % Très bon
3 ^e prix	192 – moins de 224 points	60 % Bon

Un chien ayant obtenu un excellent (1^{er} prix) dans une classe, dans quelque pays que ce soit, est autorisé à concourir dans la classe supérieure.

C'est au règlement national d'indiquer combien de concours sont autorisés dans une classe après que le chien ait obtenu son premier excellent.

Cependant, un chien est autorisé à concourir dans une classe jusqu'à ce qu'il ait obtenu 3 x excellent / pays. C'est au règlement national d'indiquer quels trophées, diplômes, rubans et rosettes sont décernés.

Les couleurs des rubans et rosettes d'Obedience, cependant, sont traditionnellement noir – rouge – jaune.

Si deux chiens ou plus terminent avec le même nombre de points et que l'on souhaite avoir un placement linéaire final des chiens, les résultats des exercices 3, 5 et 6 doivent être additionnés. Si l'addition donne le même résultat, ces trois exercices doivent être recommencés.

15. Titre de Champion International d'Obedience CACIOB

Le chien gagnant (avec deux testicules si c'est un mâle) se voit décerner la CACIOB s'il gagne le premier prix /excellent, et le second meilleur chien (avec la même restriction) se voit décerner la réserve CACIOB si le résultat est premier prix/excellent. Pour que ces prix soient confirmés par la FCI, les chiens doivent être enregistrés dans un livre d'origine (ou un livre annexe) d'un pays membre ou partenaire de la FCI.

Un prix ou une rosette doit être remis au chien qui se voit décerner le CACIOB et à celui qui se voit décerner la réserve CACIOB. De préférence, les couleurs devraient afficher les couleurs de l'Obedience (noir – rouge – jaune) et inclure les couleurs du CACIOB (blanc) et de la réserve CACIOB (orange) (exemple : une rosette de base avec des rayures blanches (orange) et les plus petites rosettes avec des rayures noires – rouges – jaunes. Les textes CACIOB et réserve CACIOB devraient aussi être mentionnés.

IV EXERCICES ET COEFFICIENTS

Il est recommandé que les programmes d'Obedience nationaux incluent une classe novice/débutant que le chien doit passer avant d'accéder à la classe 1.

CLASSE 1	Exercice	Coeff.
1.	Absence assise en groupe pendant 1 minute, conducteurs en vue	3
2.	Suite au pied	3
3.	Blocage debout pendant la marche	3
4.	Rappel	3
5.	Blocage assis ou couché pendant la marche	2
6.	En avant dans le carré et couché	3
7.	Rapport d'un haltère en bois	4
8.	Positions à distance	3
9.	Rappel avec saut d'obstacle	3
10.	En avant autour d'un cône et retour	3
11.	Impression générale	2
	Σ	32
CLASSE 2	Exercice	Coeff.
1.	Absence couchée en groupe pendant 2 minutes, conducteurs hors vue	2
2.	Suite au pied	3
3.	Blocage debout / assis / couché pendant la marche (deux de ces trois positions)	3
4.	Rappel avec blocage debout	4
5.	En avant dans le carré avec couché et rappel	4
6.	Rapport d'objet directionnel	3
7.	Odorat et rapport	4
8.	Positions à distance	4
9.	Saut d'obstacle avec rapport d'objet métallique	3

10.	Impression générale	2
		Σ 32

CLASSE 3	Les règlement et indications pour la classe 3 doivent être appliqués lors de compétitions internationales d'Obedience où un CACIOB et réserve CACIOB sont décernés, ainsi que lors de compétitions Mondiales ou de Section. Ce règlement entre en vigueur à partir du 1.1.2016.	
	Exercice	Coeff.
1.	Absence assise en groupe pendant 2 minutes, conducteurs hors vue	2
2.	Absence couchée en groupe pendant 1 minute et rappel	2
3.	Suite au pied	3
4.	Debout, assis et couché pendant la marche	3
5.	Rappel avec blocage debout et couché	4
6.	Envoi en avant avec directions, couché et rappel	4
7.	Rapport d'objet directionnel	3
8.	Envoi autour d'un cône, positions, rapport d'objet et saut d'obstacle	4
9.	Odorat et rapport	3
10.	Positions à distance	4
	Σ	32

V RÈGLES GÉNÉRALES ET INSTRUCTIONS POUR L'EXÉCUTION ET LE JUGEMENT DES EXERCICES

Les règlements et indications pour l'exécution et le jugement des exercices se composent

- A) d'une partie générale qui concerne l'exécution et le jugement de tous les exercices des classes 1, 2 et 3;
- B) d'une partie qui décrit l'exécution et le jugement des exercices individuels.

Sauf indication contraire pour les exercices individuels, ces règlements et indications pour l'exécution et le jugement des exercices s'appliquent à tous les exercices.

Si des incidents surviennent qui n'ont pas été prévus dans ces règlements et indications, le juge décide de la manière de procéder ou de comment évaluer l'incident. La décision du juge est sans appel et aucun concurrent ne peut la contester.

Points décernés

Les performances d'Obedience sont notées comme suit :

0 – 5 – 5½ – 6 – 6½ – 7 – 7½ – 8 – 8½ – 9 – 9½ – 10.

La disqualification mène à la cessation de la performance et à la perte de tous les points décernés. Le chien ne peut pas exécuter les exercices restants de la compétition.

Rater un exercice mène à la perte de tous les points de cet exercice spécifique. Le chien peut continuer à exécuter les exercices restants.

Utilisation des cartons jaunes et rouges

Pour la classe 3, il est fait usage de cartons jaunes et rouges.

Le carton jaune indique un avertissement. Le juge peut donner un avertissement sur base des actions du conducteur ou du chien.

Si le juge montre le carton jaune, 10 points sont déduits du score final. Si le juge montre un carton jaune deux fois, il s'ensuit une disqualification.

Le carton rouge indique la disqualification.

Utilisation des cartons rouges et jaunes dans des compétitions où officient plusieurs juges :

1) Deux juges ou plus dans des rings séparés

- Lorsque deux juges officient séparément (deux rings, différents exercices), un carton rouge (le premier) mène à la disqualification.
- Si l'un des juges a montré un carton jaune, par ex. dans le premier ring, les autres juges (deuxième ou troisième) ne doivent pas en être informés. Tous les juges travaillent indépendamment. Le carton jaune est noté et si un carton jaune est montré par un autre juge (deuxième ou troisième), le secrétaire le note et informe ensuite le juge qu'un carton jaune a été montré précédemment. Il s'ensuit donc une disqualification. Naturellement, deux cartons jaunes montrés par le même juge mènent également à la disqualification.

2) Deux juges ou plus dans le même ring

Si l'un des juges souhaite donner un avertissement à (carton jaune), ou disqualifier (carton rouge), un concurrent, il en informe l'autre (les autres) et, ensemble, ils décideront de ce qu'il y a lieu de faire. C'est de préférence le juge en chef (président du collège de juges) qui montrera le carton, s'il est présent sur le ring.

16. Instructions générales pour l'exécution et le jugement de tous les exercices

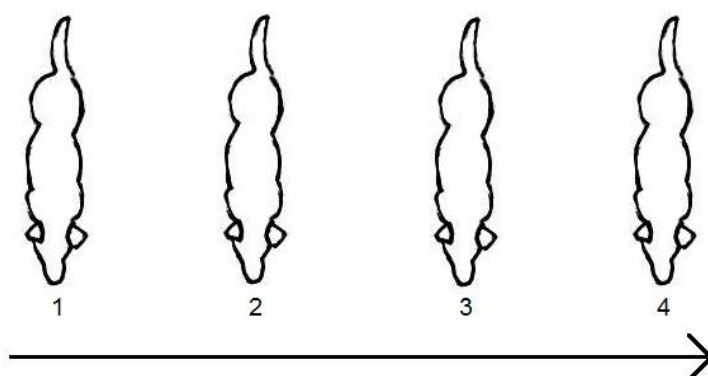
Ces instructions seront respectées pour tous les exercices, sauf indication contraire dans la description des exercices.

16.1 Exécution des exercices

1. Le règlement national peut indiquer que tous les chiens doivent être contrôlés avant d'être autorisés à accéder au ring et peut également indiquer qu'il doit être permis au juge de manipuler/toucher les chiens.
2. Le juge peut choisir dans quel ordre les exercices sont exécutés. L'ordre doit être le même pour tous les concurrents.
3. Les exercices commencent et se terminent avec le chien en position au pied. La position au pied se définit comme le chien en position assise à la gauche du conducteur.
4. Le conducteur marche au pas normal dans tous les exercices, à l'exception de la suite au pied. La suite au pied peut aussi inclure les allures rapide et lente, selon la classe.
5. Tous les exercices commencent lorsque l'assistant de ring a dirigé le conducteur et le chien vers le point de départ et que le chien est assis en position de départ, l'assistant de ring ayant annoncé "Début de l'exercice" ou "L'exercice commence".
6. Le conducteur doit commander à son chien de se placer en position au pied au point de départ et se tenir prêt à commencer l'exercice endéans un très bref délai. Pour la classe 1, la tolérance peut être légèrement supérieure à la tolérance pour les classes 2 et 3, où les conducteurs doivent se tenir prêts à avoir leur chien en position au pied et commencer l'exercice un court instant après avoir atteint le point de départ.
7. Tous les exercices sont terminés lorsque l'assistant de ring a annoncé "Fin de l'exercice" ou "Merci".
8. Pour tous les exercices, sauf indication contraire dans la description de l'exercice, l'assistant de ring donne la permission au conducteur de commander son chien dans toutes les phases de l'exercice, même si cela n'est pas systématiquement écrit dans les exercices.
9. Il appartient au conducteur de décider s'il donne un second commandement et quand.
10. Les commandements de l'assistant de ring mentionnés dans ces instructions sont juste des exemples. Il est important que les commandements soient clairs pour les conducteurs.
11. Il n'est pas permis de signaler ou de montrer les lieux et directions au chien avant, au départ de ou pendant l'exercice (autres que ceux relatifs à l'exercice en cours, pour autant que cela soit permis). De telles indications mènent à la non-réussite de l'exercice.
12. Pour la classe 1, le conducteur peut accéder au ring avec le chien en laisse. Pendant toute la performance, le conducteur doit garder la laisse invisible pour le chien. Le conducteur peut également la laisser sur le bureau de l'assistant de ring ou à l'extérieur du ring. Il peut remettre la laisse au chien après la performance lorsqu'il quitte le ring.
13. Pour les classes 2 et 3, le conducteur doit laisser la laisse du chien à l'extérieur du ring ou sur le bureau de l'assistant de ring. Ceci est d'application pour tous les exercices.

14. Le chien doit se tenir à la gauche du conducteur entre les exercices. Le chien ne doit pas être en position au pied et sous commandement, mais il doit se tenir à côté du conducteur et sous contrôle. Si, pour l'une ou l'autre raison, il y a un délai dans le déplacement entre un exercice et le suivant, il est permis de commander au chien de se coucher, mais il ne doit pas être rappelé à partir de cette position pour continuer les exercices.
15. Le conducteur doit se déplacer normalement en utilisant des lignes droites. Tout mouvement indéfini ou ambigu, tout geste exagéré, tout signal ou langage corporel ou tout mouvement non naturel des extrémités est pénalisé. Les quarts de tour et demi-tours doivent être réalisés à 90° et 180° et après les demi-tours, le conducteur doit rebrousser chemin approximativement par le chemin emprunté initialement.
16. Pour les exercices dans lesquels le chien est dépassé, la distance entre le chien et le conducteur doit être d'approximativement 0,5 m. Le conducteur peut dépasser le chien par n'importe lequel des deux côtés, sauf indication contraire pour l'exercice.
17. Les directions « à droite » et « à gauche » (par ex. lors du rapport directionnel) sont définies du point de vue du conducteur, c.-à-d. le conducteur regarde à sa droite ou à sa gauche lorsqu'il dirige le chien depuis le point de départ.

Dans les exercices de groupe, cependant, la direction est de gauche à droite, en faisant face aux chiens alignés. 1 = gauche ... 4 = droite.



18. Le conducteur n'est pas autorisé à toucher le chien ou à le caresser ou à lui prodiguer toute autre forme d'encouragement pendant les exercices. Un tel comportement mènera à la non réussite de l'exercice. Un léger encouragement (par ex. dire « bien, bien » ou donner quelques petites tapes) est autorisé une fois l'exercice terminé.
19. Des friandises ou objets de motivation comme des balles ou jouets ne sont pas autorisés sur le ring, ni pendant ou entre les exercices. Si le juge observe qu'un concurrent dispose de ou utilise des friandises ou objets de motivation sur le ring, il sera disqualifié.
20. Lorsqu'il dirige les exercices, le conducteur n'est pas autorisé à montrer les directions ou à toucher le chien au point de départ. Ceci mène à la non-réussite de l'exercice.
21. En cas d'encouragement excessif, de jeu ou de flânerie, de saut dans les bras du conducteur, de faufilage entre les jambes du conducteur, etc., le juge donnera un avertissement au conducteur et
- pour les classes 1 & 2, le juge notera ce comportement dans « impression générale »
 - pour la classe 3, le juge montrera le carton jaune
 - pour toutes les classes, un second incident mènera à la disqualification du chien.

22. Le juge a le droit de stopper un exercice si le chien montre une incapacité ou non volonté évidente à le réaliser. Un tel exercice est considéré comme raté.
23. Le juge a le droit d'exclure un chien de la compétition s'il ne travaille pas normalement ou s'il cause une gêne par ses aboiements ou hurlements continus
24. Aboyer et gémir pendant un exercice exercent également une influence sur les points octroyés.
25. En cas d'aboiement ou de gémissement, tant pendant qu'entre les exercices, le juge peut donner un premier avertissement et
- pour les classes 1 & 2, noter ce comportement dans « impression générale »
 - pour la classe 3, montrer un carton jaune
- Si le comportement persiste, le juge disqualifiera le chien.
26. La hauteur des sauts ne doit pas excéder approximativement la hauteur du chien au garrot et, donc, la hauteur des obstacles doit être augmentée ou diminuée en conséquence.

Suite au pied

27. La suite au pied, pour toutes les classes, est réalisée sans laisse.
28. Le chien sans laisse doit suivre volontairement le conducteur, marcher à sa gauche, le niveau de ses épaules au niveau du genou gauche du conducteur et suivre le conducteur sur une ligne parallèle. Le conducteur doit bouger les bras et pieds de manière naturelle pendant les exercices.
- Si le chien se déplace dans une position non naturelle, c'est-à-dire regarde le conducteur de sorte que l'angle entre son cou et sa colonne vertébrale soit de 90° ou même moins (regarde en l'air de manière exagérée), une sévère perte de points peut être donnée. Cela peut même mener à un zéro s'il y a d'autres erreurs. Si le chien regarde sur le côté (dans une position non naturelle de manière exagérée), c'est aussi une grave erreur.
- La marche doit donc être effectuée de manière naturelle. Cela ne veut pas dire que regarder le conducteur et garder le « contact visuel » est une erreur. C'est l'exagération et la marche du chien dans une position non naturelle qui constituent des erreurs.
29. Pendant les exercices de suite au pied, le conducteur peut choisir de faire les demi-tours (à 180°) vers la gauche ou vers la droite. Le « demi-tour à l'allemande » est également accepté (il est permis au chien de tourner autour du conducteur, de très près, par la droite). Le conducteur doit, lorsqu'il effectue un demi-tour, rebrousser chemin approximativement par le chemin emprunté initialement.
30. Les quarts de tour à gauche et à droite durant la suite au pied doivent être à angle droit (90°). Le conducteur ne doit ni tourner la tête, ni tourner les épaules, ni utiliser un autre langage corporel ou donner des signaux avec ses pieds.
31. Le commandement "au pied" peut être donné à chaque départ, lorsqu'il y a changement d'allure et lorsqu'il y a déplacement dans différentes directions, ainsi qu'aux quarts de tours et demi-tours à partir de la position de départ.
32. Lorsque le conducteur s'arrête, le chien doit prendre la position au pied immédiatement et sans commandement.
33. Lorsqu'il y a déplacement à rebours, les plus longues distances pour les classes 2 & 3, celui-ci doit commencer en position au pied (un stop) et se terminer en position au pied.

Commandements et gestes :

- 34. Les mots de commandement mentionnés dans ces indications sont des recommandations. D'autres mots suffisamment courts sont acceptés comme commandements.
- 35. Le commandement "au pied" peut être donné à chaque départ et le commandement "reste" est autorisé pour les exercices dans lesquels le conducteur quitte le chien ou s'en détourne.
- 36. Les commandements sont verbaux. Dans quelques cas, des gestes peuvent substituer un commandement verbal ou être donnés simultanément avec un commandement verbal. Si tel est le cas, ce sera indiqué dans l'exercice. Lorsqu'il y a usage de gestes, ils doivent être courts et ne pas durer plus longtemps qu'un commandement verbal, ni comporter un autre langage corporel. Une main ou les deux peut(vent) être utilisée(s).

Pour les exercices où les commandements ou les gestes sont permis, le conducteur doit informer le juge avant le début de l'exercice de l'utilisation de gestes. Ceci n'est pas nécessaire lorsque les commandements verbaux et les gestes sont tous deux permis.

- 37. Le concept de langage corporel signifie bouger son corps (pas nécessairement en faisant des pas), se retourner ou effectuer une rotation d'une partie du corps, de la tête ou des épaules, ainsi que donner des signaux avec les pieds. Ceci donne lieu à une perte de points proportionnelle à l'intensité (du langage corporel ou du geste) et à la situation.
- 38. Faire des pas pendant un commandement mène à la non réussite de l'exercice.
- 39. Les gestes ne sont jamais permis lorsque le chien se trouve à côté du conducteur en position au pied. Ceci donne lieu à une lourde perte de points, de 2-4 points selon l'intensité, la situation et la durée. Si le langage corporel accompagne les gestes, la perte de points est encore plus lourde.
- 40. Pour les exercices où le chien est dirigé ou a besoin d'être redirigé, les gestes sont permis simultanément avec un commandement verbal, lorsque le chien est à distance. Ceci est indiqué par des crochets []. De tels exercices ou parties d'exercices sont : courir autour du cône, diriger dans un cercle ou un carré et commander au chien de rapporter l'objet correct. Il ne faut pas retrancher de points en cas de geste simultané, seulement en cas de commandement ou redirection supplémentaire.

Exercices de rappel et de rapport d'objet

- 41. Le nom du chien peut être combiné avec le commandement dans tous les exercices de rappel / toutes les situations de rappel. Le nom et le commandement doivent être étroitement juxtaposés afin qu'ils ne donnent pas l'impression d'être deux commandements séparés. Il est aussi permis de n'utiliser que le nom du chien.
- 42. Dans les exercices de rappel et de rapport d'objet, il est permis au chien soit de venir directement en position au pied, soit de d'abord venir s'asseoir en face du conducteur. S'il s'assied en face du conducteur, le chien doit, au commandement (après permission de l'assistant de ring), rapidement prendre la position au pied, en passant tout près du conducteur. Ceci vaut également pour le saut d'obstacle.
- 43. Dans les exercices de rappel et de rapport d'objet, le juge ne doit pas savoir si le chien est supposé prendre la position au pied directement ou après s'être assis en face du conducteur. Si l'exercice est élégamment réalisé, le maximum de points peut être décerné, indépendamment du protocole de retour choisi.
- 44. Si un apportable est involontairement lancé vers un endroit inopportun (en dehors du ring ou à un endroit où on ne peut l'atteindre, ou trop près), il doit être relancé. Ceci, cependant, donne lieu à une perte de 2 points. Si le second lancer n'est pas réussi, l'exercice est raté.
- 45. Il n'est pas permis de laisser le chien saisir l'objet / l'apportable avant les exercices. Si cela se produit, l'on ne peut décerner plus de 5 points en classe 1 et pour les classes 2 & 3, l'exercice est raté.

46. Le conducteur est libre de choisir la taille de l'apportable avec lequel il travaillera.

16.2 Jugement des exercices

47. Le jugement d'un exercice commence quand le conducteur a pris sa position au point de départ, le chien en position au pied, et que l'assistant de ring dit "Début de l'exercice". Le jugement d'un exercice se termine quand l'assistant de ring a annoncé "Fin de l'exercice" ou "Merci".
48. Tout écart de la situation idéale doit être suivi d'une perte de points : tout commandement supplémentaire, double commandement, langage corporel, écart de la position au pied et écarts de la trajectoire parallèle, etc.
49. Il est important que le chien soit joyeux et désireux d'obéir aux commandements.
50. Lors du jugement de la vitesse et du rythme, la race doit être prise en considération. L'idéal n'est pas le même pour toutes les races. Lorsqu'un chien réagit aux commandements instantanément et volontairement, se déplace selon le mouvement typique de la race qu'il représente, garde son allure et montre de l'intérêt pour ce qu'il est en train de faire, le chien doit recevoir un maximum de points, s'il n'y a pas de points à retrancher pour d'autres fautes.
51. En règle générale, il faut retrancher 2 points pour un deuxième commandement et un troisième commandement mène à un exercice - ou une partie de celui-ci – raté(e). Par exemple, s'asseoir à la fin d'un exercice, une position des exercices du rapport d'objet directionnel, ou une position des exercices 2.3 et 3.4. Dans les exercices avec des commandements de direction et de positions à distance, 1-2 points sont retranchés s'il y a second commandement. Voir les instructions pour ces exercices.
52. Toute punition du chien mène à la disqualification.
53. Si le conducteur touche le chien pendant l'exercice, l'exercice est raté (0 point). Ceci peut donner lieu à un avertissement.
54. Si le fait de toucher le chien pendant ou entre les exercices peut être interprété comme une punition, le conducteur et le chien sont disqualifiés.
55. Si le chien ne prend pas la position au pied ou position de départ d'un exercice (c.-à-d. assis ou couché), l'exercice est raté (0 point).
56. Si un chien ne prend pas la position au pied (assis) à la fin d'un exercice, l'on ne doit pas décerner plus de 7 points.
57. Si un chien ne s'assied pas calmement à côté du conducteur au début d'un exercice, l'on ne doit pas décerner plus de 8 points.
58. Si le conducteur fait un pas pendant un commandement, l'exercice est raté (0 point).
59. Si un chien touche le conducteur (doucement, légèrement) dans les exercices de rappel ou de rapport d'objet, lorsqu'il s'assied en face du conducteur ou lorsqu'il vient en position au pied / marche à côté du conducteur, 1-2 points doivent être retranchés. S'il heurte / percute le conducteur, l'on ne doit pas décerner plus de 7 points.
60. L'aboïement, même occasionnel, ou le gémissement pendant un exercice donne lieu à une perte de points. L'on ne doit pas décerner plus de 7 points en cas d'aboïement, et si le chien aboie exagérément ou continuellement, l'exercice est raté (0 point). Même s'il n'y a qu'un très bref aboïement au début (ou à la fin) de l'exercice, ne fut-ce que pour exprimer l'enthousiasme, au moins 1 point doit être retranché. Si l'aboïement est continu et répété dans plusieurs exercices, la performance est disqualifiée. Il en va de même pour le gémissement.

61. Contrôler le chien en le tenant par le collier entre les exercices donne lieu à un avertissement et à une perte de points dans « impression générale » et, en classe 3, à un carton jaune.
62. Si le chien se soulage dans le ring :
- en classe 1, pendant un exercice, l'exercice est raté (0 point) et l'«impression générale » est ratée (0 point) ;
 - en classe 1, entre les exercices, l'«impression générale » est ratée (0 point);
 - en classes 2 & 3, pendant un exercice ou entre les exercices, le chien est disqualifié.

Anticiper le commandement ou commencer l'exercice trop tôt

63. Si un chien anticipe le commandement (c.-à-d. ne garde pas la position au pied convenablement : sursaute, se lève, mais n'avance pas) au début de l'exercice, l'on ne doit pas décerner plus de 8 points.
64. En classe 1 (pour les exercices où le chien est envoyé loin du conducteur), si le chien quitte le conducteur (commence l'exercice) après que l'exercice ait commencé, mais avant le commandement du conducteur (par exemple, au commandement de l'assistant de ring), le conducteur peut rappeler le chien une fois. S'il revient et exécute l'exercice, un max de 6 points peut être décerné. S'il ne revient pas, mais poursuit l'exercice, l'exercice est raté (0 point).
65. En classes 2 & 3, si le chien commence l'exercice (quitte le conducteur) avant le commandement du conducteur (par exemple sur l'ordre du steward), il n'y a pas de possibilité de rappel et l'exercice est raté (0 point).

Quitter le ring ou le conducteur

Quitter le ring

66. Dans les classes 2 & 3, si un chien quitte le ring pendant ou entre les exercices et est hors de contrôle, il est disqualifié.
67. En classe 1, si le chien quitte le ring pendant ou entre les exercices et est hors de contrôle, il est permis au conducteur de rappeler le chien deux fois. S'il revient, ils peuvent continuer l'exercice, mais pas plus de 5 points peuvent être accordés pour l'impression générale. Les exercices concernés seront ratés (0 point). Si le chien quitte le ring une seconde fois, il s'ensuit la disqualification.

Quitter le conducteur sans quitter le ring

68. Dans les classes 2 & 3, si le chien quitte le conducteur pendant un exercice (interrompt l'exercice) ou entre les exercices et est hors de contrôle, mais ne quitte pas le ring, le conducteur peut rappeler le chien (une fois) sans quitter sa position. Si le chien revient près du conducteur, l'exercice concerné est raté (0 point), mais conducteur et chien peuvent poursuivre avec l'exercice suivant.

En classe 2, ceci donne lieu à une lourde perte de points dans « impression générale », pas plus de 5 points peuvent être attribués.

En classe 3, ceci donne lieu à un avertissement. Le juge montrera un carton jaune.

Si le chien ne revient pas, ou si le chien s'en va une seconde fois, il s'ensuit la disqualification (classes 2 & 3). En classe 3, le juge montrera un carton rouge.

69. En classe 1, si le chien quitte le conducteur pendant ou entre les exercices et est hors de contrôle, le conducteur peut rappeler le chien deux fois, sans quitter sa position. Si le chien revient vers le conducteur, ils peuvent poursuivre l'exercice, mais ceci sera noté dans « impression générale » et occasionnera une lourde perte de points, pas plus de 7 points peuvent être accordés. L'exercice concerné est raté (0 point). Si le chien quitte le conducteur une seconde fois, il s'ensuit la disqualification.

Exercices de rapport d'objet

70. *Laisser tomber l'apportable/l'objet*

Si le chien laisse tomber l'apportable/l'objet, mais le ramasse de sa propre initiative, il ne peut être décerné plus de 7 points. Si un commandement "apporte" supplémentaire doit être donné avant que le chien ne ramasse l'apportable/l'objet qu'il a laissé tomber, le maximum est de 5 points. Si le chien laisse tomber l'objet à côté du conducteur et que ce dernier le ramasse sans faire un pas, 5 points peuvent être décernés, pour autant que le chien prenne la position au pied correctement. Si l'objet est lâché du fait de la négligence du conducteur après le commandement « donne », il ne doit pas être décerné plus de 7 points.

71. *Mâchonner ou mordre l'apportable/l'objet*

Mâchonner ou mordre l'apportable/l'objet est pénalisé par une perte de 2-3 points. Si le mâchonnement est considérable, il ne doit pas être décerné plus de 5 points. Mâchonner de manière très prononcée ou détruire l'apportable/l'objet donne lieu à un exercice raté (0 point). Cependant, il ne doit y avoir aucune pénalité si le chien s'assure une meilleure prise sur l'apportable/l'objet (une fois).

VI RÈGLEMENTS ET INSTRUCTIONS POUR L'EXÉCUTION ET LE JUGEMENT DES EXERCICES INDIVIDUELS

CLASSE 1

EXERCICE 1.1 **Absence assise en groupe pendant 1 minute, conducteurs en vue** **[Coeff. 3]**

Commandements : Assis", Reste"

Exécution : L'exercice commence quand tous les conducteurs du groupe sont en rang, à environ 3 mètres les uns des autres, avec les chiens en position au pied et que l'assistant de ring annonce "Début de l'exercice". L'exercice se termine quand les conducteurs sont retournés près de leur chien et que l'assistant de ring a annoncé "Fin de l'exercice".

Les conducteurs quittent leur chien et vont se placer à approximativement 25 mètres vers le bord du ring, puis se retournent pour faire face à leurs chiens. Après 1 minute, ils retournent près de leur chien, le dépassent à une distance d'approximativement 0,5 m et s'arrêtent à approx. 3 mètres derrière leur chien, après quoi on indique aux conducteurs de retourner près de leur chien.

Il devrait y avoir au moins trois chiens dans un groupe, mais pas plus de six.

Indications : Un chien qui ne s'assied pas (deux commandements), ne se lève pas, ne se couche pas ou qui se déplace de plus de la longueur de son corps reçoit 0 point. Tout mouvement donne lieu à une perte de points. Si le chien aboie 1-2 fois, 1-2 points sont retranchés; s'il aboie la plupart du temps, l'exercice est raté (0 point) sont retranchés; s'il aboie la plupart du temps, l'exercice est raté (0 point). L'agitation, comme basculer le poids d'un côté à l'autre ou d'une patte à l'autre, donne lieu à une perte de points. Le chien peut tourner la tête et regarder autour de lui et il peut montrer son intérêt s'il y a une distraction ou un bruit dans ou à l'extérieur du ring. Ceci, toutefois, ne doit pas donner l'impression qu'il est agité ou anxieux. Si le chien se couche ou se lève après le délai d'une minute alors que le conducteur est en train de se rapprocher de lui, il ne doit pas être décerné plus de 5 points. Si un chien se lève et s'approche d'un autre chien, faisant craindre un sérieux dérangement ou une agression, l'exercice doit être interrompu et repris par tous les chiens, sauf par celui qui a causé le dérangement.

EXERCICE 1.2 **Suite au pied** **[Coeff. 3]**

Commandement : Au pied"

Exécution : La suite au pied est évaluée à pas normal, conjointement avec des quarts de tours à gauche et à droite, des demi-tours et des arrêts. La suite au pied est également évaluée à pas rapide, mais seuls les quarts de tours à droite doivent être inclus. Le chien doit être évalué alors que le conducteur avance ou recule de deux ou trois pas. *Les instructions générales décrivent la suite au pied de manière plus détaillée*
Tous les chiens d'une épreuve ou d'une compétition doivent réaliser la suite au pied selon le même schéma.

Indications :

Un chien qui quitte le conducteur ou le suit à une distance de plus d'un demi-mètre pendant une majeure partie de l'exercice rate l'exercice. Si le chien se déplace lentement, 6-7 points seulement peuvent être décernés. Le manque de contact et des commandements supplémentaires constituent des fautes. Les travers (non parallèle) lors de la position au pied doivent donner lieu à une perte d'environ 2 points. Ralentir et s'arrêter avant, pendant ou après les changements de direction donneront lieu à une perte de points. Des points doivent être retranchés si un chien marche très près du conducteur, de manière à le déranger ou l'entraver, et davantage de points encore si le chien s'appuie sur ou touche le conducteur.

EXERCICE 1.3**Debout pendant la marche****[Coeff. 3]****Commandements :**

Au pied", Reste", Assis"

Exécution :

Conducteur et chien quittent le point de départ en marchant sur une ligne droite, à vitesse normale. Après approximativement 10 mètres, le conducteur, sans s'arrêter commande au chien, « debout » et le chien doit s'arrêter immédiatement. Le conducteur marche approximativement 10 mètres (endroit indiqué, par ex. par un marqueur ou un cône), fait demi-tour (indépendamment) et s'arrête en face du chien. Après approximativement trois secondes, après avoir reçu la permission de l'assistant de ring, le conducteur retourne vers le chien selon un trajet parallèle à celui pris pour le quitter, dépasse le chien à une distance d'approximativement 0,5 mètre, laissant le chien à sa gauche, fait demi-tour lorsqu'il a dépassé le chien (1-2 m), et retourne à côté du chien, puis lui commande la position au pied. Toutes les phases de l'exercice, sauf le demi-tour au marqueur/cône, sont réalisées sur permission de l'assistant de ring.

Indications :

Si le chien s'arrête dans une mauvaise position, modifie une position correcte avant que le conducteur n'ait fait demi-tour, s'arrête avant le commandement, a besoin d'un second commandement ou si le conducteur s'arrête avant / pendant son commandement de blocage, il ne peut être décerné aucun point. Pour recevoir des points, le chien ne doit pas avancer de plus d'une longueur de son corps après le commandement.

L'exercice est aussi raté si le chien vient à la rencontre du conducteur ou suit le conducteur quand il dépasse le chien et qu'il bouge sur une distance de plus d'une longueur de corps. Pas plus de 5 points peuvent être accordés si la distance est d'une longueur de corps.

Un chien qui s'arrête immédiatement au commandement, mais dans une mauvaise position, peut recevoir 5 points si l'exercice est parfait sous les autres aspects

Si le chien quitte une position correcte après que le conducteur ait fait demi-tour au cône/marqueur, il ne doit pas être décerné plus de 7 points. Si le conducteur modifie son allure / ralentit / accélère avant son commandement, il ne doit pas être décerné plus de 7 points. Les gestes et le langage corporel au commandement de blocage constituent des fautes graves et donneront lieu à de lourdes pertes de points, dépendant de leur intensité et durée ; la perte de points doit être de 3-5 points.

Pendant le jugement, la suite au pied doit également être évaluée. Pour une mauvaise suite au pied, la perte de points doit être de 1-2 points.

Marcher et s'arrêter lentement ou ne pas s'arrêter bien droit dans une position constituent des fautes. La perte de points doit être de 1-4. Si le conducteur dépasse le chien du mauvais côté, 1 point doit être retranché.

EXERCICE 1.4

Rappel

[Coeff. 3]

Commandements : Couché" (Reste") Viens" ("Au pied")

Exécution : Le conducteur commande au chien de se coucher (sur permission de l'assistant de ring) et commence à marcher (sur permission de l'assistant de ring) 20 – 25 m dans la direction indiquée, vers l'endroit indiqué, et fait demi-tour (indépendamment). Sur permission de l'assistant de ring, le conducteur rappelle le chien. Le nom du chien peut être combiné avec le commandement de rappel, mais nom et commandement doivent être bien combinés ensemble afin de ne pas donner l'impression de deux commandements séparés.

Indications : Il est important que le chien réponde spontanément au commandement de rappel. Le chien doit revenir à une bonne vitesse et conserver son allure, au moins un trot rapide. Un retour réticent constitue une faute. La race doit être prise en considération lors du jugement de la vitesse. Si plus d'un commandement de rappel est donné, il ne doit pas être décerné plus de 7 points. Un troisième rappel donne lieu à un exercice raté. Si le chien avance de plus d'une longueur de son corps avant le commandement de rappel, l'exercice est raté. Si le chien se lève, s'assied ou avance de moins d'une longueur de son corps avant le rappel, il ne doit pas être décerné plus de 8 points.

EXERCICE 1.5

Blocage assis ou couché pendant la marche

[Coeff. 2]

Commandements : Au pied", Assis" ou Au pied", Couché", Assis"

Exécution : Le conducteur doit informer l'assistant de ring et le juge quant à laquelle des deux positions (assis/couché) le chien prendra. Conducteur et chien quittent le point de départ en marchant sur une ligne droite, à vitesse normale. Après approximativement 10 mètres, le conducteur, sans s'arrêter, commande au chien de s'asseoir / se coucher et le chien doit s'asseoir / se coucher immédiatement. Le conducteur marche environ 10 mètres (vers un lieu signalé, par ex., par un marqueur ou un cône), fait demi-tour (indépendamment) et s'arrête face du chien. Après environ trois secondes, sur permission de l'assistant de ring, le conducteur retourne vers le chien selon un trajet parallèle à celui pris pour le quitter, dépasse le chien à une distance d'environ 0,5 mètre, laissant le chien à sa gauche, fait demi-tour quand il a dépassé le chien (1-2 m) et retourne près du chien, puis lui commande la position au pied. Toutes les phases de l'exercice, excepté le demi-tour au marqueur/cône, sont exécutées sur permission de l'assistant de ring.

Indications : Si le chien s'arrête dans une position incorrecte, modifie une position correcte avant que le conducteur n'ait fait demi-tour, s'assied / se couche avant le commandement ou a besoin d'un commandement supplémentaire, ou si le conducteur s'arrête avant / pendant le commandement à son chien, il ne peut être décerné aucun point. Pour recevoir des points, le chien ne doit pas se déplacer de plus d'une longueur de son corps après le commandement.

L'exercice est aussi raté si le chien vient à la rencontre du conducteur ou suit le conducteur quand il dépasse le chien et qu'il bouge sur une distance de plus d'une longueur de corps. Pas plus de 5 points peuvent être accordés si la distance est d'une longueur de corps. Un chien qui s'arrête immédiatement après le commandement, mais dans une mauvaise position, peut recevoir 5 points si l'exercice est parfait sous tous ses autres aspects.

Si le chien modifie une position correcte après que le conducteur ait fait demi-tour au marqueur/cône, il ne doit pas être décerné plus de 7 points. Si le conducteur modifie son allure / ralentit / accélère avant son commandement, il ne doit pas être décerné plus de 7 points. Les gestes et le langage corporel au commandement « assis » / « couché » constituent des fautes graves et donneront lieu à de lourdes pertes de points. Selon l'intensité et la durée de ces fautes, 3-5 points seront retranchés.

Pendant le jugement, la suite au pied sera également évaluée. Pour une mauvaise suite au pied, la perte de points doit être de 1-2 points. Marcher et s'asseoir / se coucher lentement ou ne pas s'asseoir / se coucher bien droit constituent des fautes. La perte de points doit être de 1-4 points. Si le conducteur dépasse le chien du mauvais côté, 1 point doit être retranché.

EXERCICE 1.6

En avant dans le carré et couché

[Coeff. 3]

Commandements :

En avant", ["Droite/gauche" et/ou geste], (Reste"), Couché", Assis"

Exécution :

Avant de commencer l'exercice, le conducteur doit informer le juge s'il commandera d'abord au chien de se bloquer debout et ensuite de se coucher dans le carré, ou directement de se coucher dans le carré.

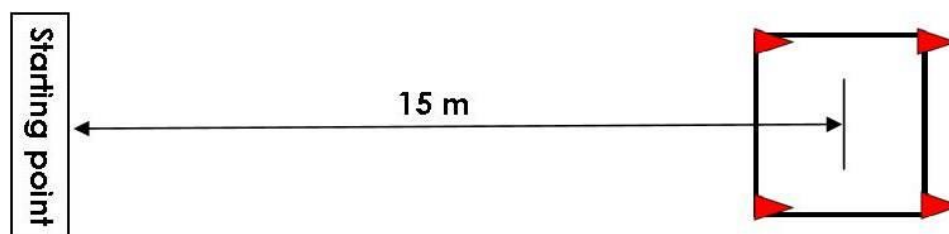
Quand l'assistant de ring en donne la permission, le conducteur dirige le chien dans un carré de 3 m x 3 m situé à environ 15 mètres du point de départ. Le chien doit se rendre dans le carré par le chemin le plus court et doit y entrer par devant.

Lorsque le chien atteint le carré, le conducteur commande au chien soit de se bloquer en position debout et ensuite de se coucher, ou directement de se coucher. Si on commande au chien de se bloquer debout, la position doit être nette et stable, avant que le commandement « couché » soit donné. Lorsqu'on le lui dit, le conducteur se dirige vers le chien et lui commande (sur permission de l'assistant de ring) la position au pied.

Le conducteur ne doit pas utiliser plus de quatre commandements pendant cet exercice, le quatrième étant un commandement de blocage dans le carré. Sinon, le conducteur peut directement commander au chien de se coucher et ainsi n'utiliser que trois commandements. Si le chien doit être redirigé, des gestes peuvent être combinés avec le commandement de direction

Le carré est de 3 X 3 m. La distance entre le milieu du carré et le point de départ est d'environ 15 mètres. Des cônes (approx. 10 - 15 cm de haut) délimitent le carré à chaque angle. Des lignes visibles (ex. ruban adhésif, lignes à la craie, bandes) doivent connecter les cônes sur leur côté extérieur. Il doit y avoir au moins une distance d'environ 3-5 mètres des côtés du carré jusqu'aux bords du ring les plus proches.

Voir schéma de l'ex. 6 de la classe 1.



Indications

L'empressement du chien à obéir aux commandements, l'allure du chien et le fait qu'il emprunte le chemin le plus court doivent être pris en compte. Pour recevoir 10 points, le conducteur ne doit pas utiliser plus de quatre commandements pendant l'exercice, le quatrième commandement étant le blocage dans le carré. Sinon, le conducteur peut directement commander au chien de se coucher et ainsi n'utiliser que trois commandements.

Si le conducteur se déplace (marche, quelle que soit la direction) pendant qu'il donne ses commandements, l'exercice est raté (0 point). S'il y a trop d'action (langage corporel), il ne doit pas être décerné plus de 8 points. Si le chien se déplace très lentement, seulement 7 points peuvent être décernés. Si le chien agit de sa propre initiative, des points sont retranchés (c.-à-d. si le chien s'arrête ou se couche sans commandement).

Pour recevoir des points, le corps entier du chien, sauf sa queue, doit être dans le carré. Si le chien s'assied ou se couche en dehors du carré, il ne peut être redirigé et l'exercice est raté.

L'exercice est raté (0 point) si le chien sort du carré avant la fin de l'exercice. Si le chien rampe dans le carré, il ne doit pas être décerné plus de 7 points. Si le chien change de position avant que le conducteur ne l'ait rejoint, il ne doit pas être décerné plus de 6 points.

Si le chien prend une mauvaise position dans le carré, 3 points sont retranchés et si la position de blocage n'est pas nette et stable, 2 points sont retranchés. L'exercice est raté (0 point) si l'un des commandements de blocage ou « couché » doit être donné une troisième fois. Pour un deuxième commandement de blocage ou « couché », la perte est de 2 points. La perte de points pour un commandement supplémentaire de direction/redirection dépend de leur intensité et de l'empressement du chien à obéir aux commandements, ce qui justifie ainsi une perte de 1 ou 2 point(s). Il ne doit pas être décerné plus de 8 points si le chien s'assied ou se lève avant le commandement, quand le conducteur est à côté du chien.

Il n'est pas permis de montrer au chien des directions au point de départ, ou de lui montrer le carré avant l'exercice. Ceci donne lieu à un exercice raté.

EXERCICE 1.7

Rapport d un haltère en bois

[Coeff. 4]

Commandements :

Apporte" et Donne", ("Au pied")

Exécution : L'assistant de ring annonce le début de l'exercice et remet au conducteur l'haltère en bois. Sur commande de l'assistant de ring, le conducteur lance l'haltère à une distance d'environ 10 m – mais pas moins. Sur instruction, le conducteur commande au chien de rapporter l'objet.

Indications : L'accent doit être mis sur l'empressement du chien à obéir aux commandements, sur la vitesse du chien et sur le fait qu'il emprunte le plus court chemin vers l'apportable et au retour.

Laisser tomber l'apportable, le mâchonner ou le mordre : voir les directives générales relatives au jugement des exercices.

EXERCICE 1.8

Positions à distance

[Coeff. 3]

Commandements : Couché” “Reste”, Assis”, Couché” et / ou gestes

Exécution : Le chien doit changer de position quatre fois (assis/couché), selon commands and les commandements du conducteur, et rester à sa place d'origine. Une limite est formée, derrière le chien, par une ligne imaginaire connectant deux marqueurs. Le conducteur commande à son chien de se coucher au point de départ, devant la ligne imaginaire. Le conducteur quitte le chien et marche vers un lieu désigné à approx. 5 m devant le chien, lui faisant face. Les commandements de position ne sont que « assis » - « couché » (deux fois), le dernier commandement étant donc “couché”. L'assistant de ring montre au conducteur l'ordre dans lequel le chien doit changer de position en montrant un panneau (d'affichage) sur lequel les positions sont écrites ou dessinées, ou un tableau d'affichage électronique. L'assistant de ring doit se tenir à approximativement 3-5 m du chien de telle sorte qu'il ne lui soit pas possible de voir le chien lorsqu'il montre les instructions. L'assistant de ring doit modifier la position à commander toutes les trois secondes environ. Le conducteur peut utiliser tant les commandements verbaux que les gestes lorsqu'il se trouve à distance du chien, mais ils doivent être brefs et utilisés simultanément. Après le dernier commandement « couché », le conducteur retourne vers le chien et lui commande de s'asseoir.

Indications : L'accent doit être mis sur la vitesse avec laquelle le chien change de position, la netteté des positions, si les positions sont bien tenues et sur les déplacements du chien. Pour obtenir des points, le chien ne doit pas s'être éloigné de son point de départ (dans quelque direction que ce soit) de plus d'une fois, au total, la longueur de son corps. Tous les mouvements sont additionnés (avant, arrière, latéralement, etc.). Si le chien rate l'une des quatre positions, par ex. prend une mauvaise position, ou doit recevoir un troisième commandement pour l'une des positions, l'on ne peut lui décerner plus de 7 points, et si le chien rate deux positions, l'exercice est raté (0 point).

Si le chien s'assied avant le retour du conducteur, l'on ne peut lui décerner plus de 8 points. L'usage répété de la voix et des gestes exagérés ou de longue durée donnent lieu à une perte de points. (Voir règlement général).

Un troisième commandement relatif à une position peut être donné, mais cette position est perdue. La première fois qu'un deuxième commandement doit être donné pour une position, 2 points sont retranchés. Pour les fois suivantes, on retranche 1 point par commandement.

EXERCICE 1.9

Rappel avec saut d obstacle

[Coeff. 3]

Commandements : Reste", Viens" ou Saute", ("Au pied")

Exécution : Le conducteur est placé devant un obstacle à une distance d'environ 2 - 4 m (selon le choix du conducteur), le chien assis en position au pied. L'assistant de ring annonce le début de l'exercice et commande au conducteur de laisser le chien assis devant l'obstacle. Le conducteur contourne l'obstacle (environ 2 - 4 m) et rappelle le chien, sur permission de l'assistant de ring. Le chien doit sauter l'obstacle et prendre la position au pied. L'assistant de ring annonce la fin de l'exercice. La hauteur de l'obstacle doit correspondre approximativement à la hauteur du chien au garrot. La hauteur peut être arrondie, mais vers le bas plutôt que vers le haut. La hauteur maximum, cependant, est de 50 cm.

Indications : L'accent doit être mis sur l'empressement du chien à obéir aux commandements et sur le rappel, sur la vitesse du chien et sur le fait qu'il emprunte le plus court chemin vers le conducteur. Si le chien touche l'obstacle, même légèrement lors du saut, il ne peut être concédé plus de 8 points. Si le chien s'appuie sur l'obstacle, si l'obstacle est renversé ou si le chien ne saute pas, l'exercice est raté.

EXERCICE 1.10

En avant autour d un cône et retour

[Coeff. 3]

Commandements : Tourne autour" ["À droite/à gauche" et/ou geste] ("Au pied")

Exécution : Le conducteur se place, avec le chien en position au pied, au point de départ, en face d'un cône d'environ 15-40 cm de haut, à une distance de 10 m environ. Le conducteur envoie son chien, du point de départ, courir autour du cône. Le chien doit courir autour du cône, retourner auprès du conducteur et prendre la position au pied.

Indications : L'accent doit être mis sur l'empressement du chien à obéir aux commandements, sur la vitesse du chien et sur le fait qu'il emprunte le plus court chemin. Lorsqu'il court autour du cône, sa distance par rapport au cône doit être raisonnable, en tenant compte de la race et de la vitesse d'exécution. Le chien peut tourner autour du cône dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire. Si un commandement de rappel est donné, il ne peut être concédé plus de 8 points. Si le chien rebrousse chemin une fois le cône atteint, mais sans tourner autour, il ne peut être décerné plus de 5 points. L'exercice est raté (0 point), si le chien rebrousse chemin avant d'avoir atteint le cône, si un troisième commandement "tourne autour" est donné, ou si un deuxième commandement de rappel est donné. Si le chien doit être redirigé, un geste peut être combiné avec le commandement de

redirection. Lors de l'évaluation de la vitesse, la race doit être prise en considération.

Montrer les directions au chien ou le toucher au point de départ donnent lieu à un exercice raté.

EXERCICE 1.11

Impression générale

[Coeff. 2]

Indications :

Lors du jugement de l'impression générale, l'empressement du chien à travailler et à obéir aux commandements est essentiel. L'exactitude et la précision sont importantes, ainsi que le naturel des mouvements du conducteur et du chien. Pour obtenir un score élevé, conducteur et chien doivent bien travailler en tant qu'équipe, montrer du plaisir à travailler ensemble et un bon esprit de sportivité. Le comportement pendant et entre les exercices influencent le score pour l'impression générale.

Si le chien est hors de contrôle et quitte le conducteur pendant ou entre les exercices (même une fois), mais reste dans le ring, pas plus de 7 points peuvent être attribués pour l'impression générale pour autant que le chien soit revenu (pas plus de 2 rappels).

Si le chien quitte le ring mais revient immédiatement au rappel (2 rappels), pas plus de 5 points peuvent être accordés.

Si le chien ne revient pas près du conducteur ou s'il quitte une deuxième fois, il est disqualifié.

Si le chien se soulage dans le ring, aucun point ne peut être accordé pour l'impression générale.

CLASSE 2

EXERCICE 2.1

Absence couchée en groupe pendant 2 minutes Conducteurs hors vue

[Coeff. 2]

Commandements :

“Couché”, “Reste”, “Assis”

Exécution :

L'exercice commence quand tous les conducteurs du groupe se tiennent en rang à environ 3 mètres de distance les uns des autres, avec leur chien en position au pied et que l'assistant de ring annonce “Début de l'exercice”. L'exercice se termine quand les conducteurs sont retournés auprès de leur chien, que tous les chiens ont pris la position au pied et que l'assistant de ring a annoncé “Fin de l'exercice”.

Les commandements « couché » à partir de la position au pied sont réalisés un par un. On doit commander aux chiens de se coucher de gauche à droite et de s'asseoir de droite à gauche, de telle sorte que le premier à se coucher soit le dernier à s'asseoir. L'assistant de ring dit quand donner le commandement. Les conducteurs partent ensemble se mettre hors de la vue des chiens et restent cachés pendant 2 minutes. La période de 2 minutes débute quand tous les conducteurs sont hors de vue. Les chiens restent couchés et sont soumis à des distractions, par exemple, une personne se faufile entre les chiens. Quand les 2 minutes se sont écoulées, on demande aux conducteurs de revenir ensemble dans le ring et de s'aligner à l'intérieur du ring. On leur demande ensuite d'aller derrière leur chien, les dépassant à une distance d'environ 0,5 m et de s'arrêter à environ 3 mètres derrière leur chien, puis de faire demi-tour. On invite ensuite les conducteurs à aller se placer à côté de leur chien et on leur demande, un à un, de commander à leur chien de prendre la position au pied.

On doit rappeler aux conducteurs qu'ils ne doivent pas donner leurs commandements à trop haute voix. Ceci pourrait influencer les autres chiens, ce qui donne lieu à une lourde perte de points. Il doit y avoir au moins trois chiens dans un groupe, mais pas plus de six.

Indications :

Un chien qui ne se couche pas (deux commandements), qui se lève ou s'assied pendant que les conducteurs sont hors de vue, ou qui rampe de plus de la longueur de son corps ou se roule sur le dos, rate l'exercice (0 point). Si le chien s'assied ou se lève après que la période de deux minutes se soit écoulée, mais que les conducteurs se sont déjà alignés dans le ring, il ne peut être décerné plus de 5 points. Aussi, si le chien se déplace, l'exercice est raté (0 point).

Tout mouvement doit clairement donner lieu à une perte de points. Si le chien aboie 1-2 fois, 1-2 points sont retranchés; s'il aboie la plupart du temps, l'exercice est raté (0 point). L'agitation, comme basculer le poids d'un côté à l'autre, donne lieu à une perte de points. Il est permis au chien de tourner la tête et de regarder autour de lui, et il lui est permis de montrer de l'intérêt s'il y a une distraction ou un bruit dans ou à l'extérieur du ring. Toutefois, ceci ne doit pas donner une impression d'agitation ou d'anxiété. Si un chien se lève et s'approche d'un autre chien de manière à laisser craindre une forte gêne ou une agression, l'exercice doit être stoppé et ensuite repris par tous les chiens, sauf par celui qui a occasionné le dérangement.

Si un chien réagit (se couche ou s'assied) avant le commandement du conducteur (par ex. sur le commandement "couché" ou "assis" d'un voisin), il ne peut être décerné plus de 8 points. Si le chien a réagi trop tôt (se couchant ou s'asseyant), il doit garder la position (couché ou assis). Ne pas le faire en début d'exercice donne lieu à un exercice raté. Si le chien s'assied de sa propre initiative et se recouche, il ne peut être décerné plus de 5 points.

Il ne peut être décerné plus de 7 points si un chien se couche sur le côté (flanc) ou ne s'assied pas.

EXERCICE 2.2

Suite au pied

[Coeff. 3]

Commandement :

"Au pied"

Exécution :

La suite au pied est évaluée à différentes vitesses, à vitesse normale, lente et rapide, conjointement avec des quarts de tour, demi-tours et arrêts. Le chien doit également être évalué lorsque le conducteur avance ou recule de deux ou trois pas, ainsi que sur une courte distance (5-8 pas/2-3 mètres) à reculons. *Les instructions générales décrivent la suite au pied de manière plus détaillée.*

L'on doit s'assurer que ce trajet à reculons soit parcouru sur une surface régulière et qu'il ne présente aucun danger.

Tous les chiens d'une épreuve ou d'une compétition doivent réaliser la suite au pied dans des conditions identiques.

Indications :

Un chien qui quitte le conducteur ou qui le suit à une distance de plus d'un demi-mètre pendant la majeure partie de l'exercice rate l'exercice (0 point). Si le chien se déplace lentement, on ne peut décerner plus de 6-7 points. Le manque de contact et des commandements supplémentaires constituent des fautes. Les travers (non parallèle) en position au pied doivent donner lieu à une perte de points d'environ 2 points. Ralentir ou s'arrêter avant, pendant ou après les changements de direction donne lieu à une perte de points. Des points doivent être retranchés si un chien marche si près du conducteur qu'il le gêne ou l'entrave; davantage de points encore doivent être retranchés si le chien s'appuie sur le conducteur ou le touche. Il est permis au conducteur d'accorder une légère attention lorsqu'il se déplace à reculons. L'on ne doit pas retrancher plus de 1-2 points si le déplacement à reculons n'est pas tout à fait parfait.

EXERCICE 2.3

Blocage debout / assis / couché pendant la marche

[Coeff. 3]

Commandements :

"Au pied" (3 fois), "Reste", "Assis", "Couché"

Exécution :

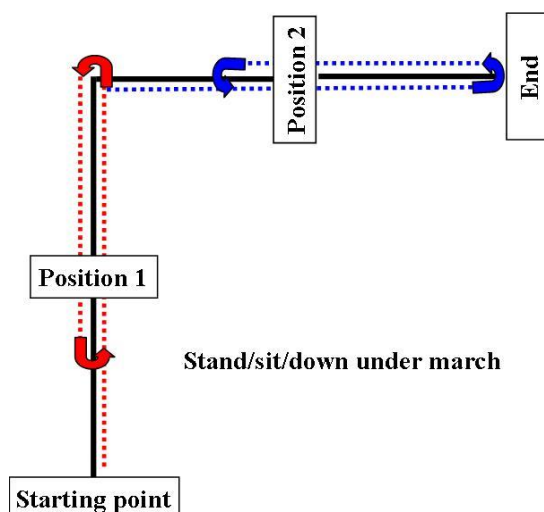
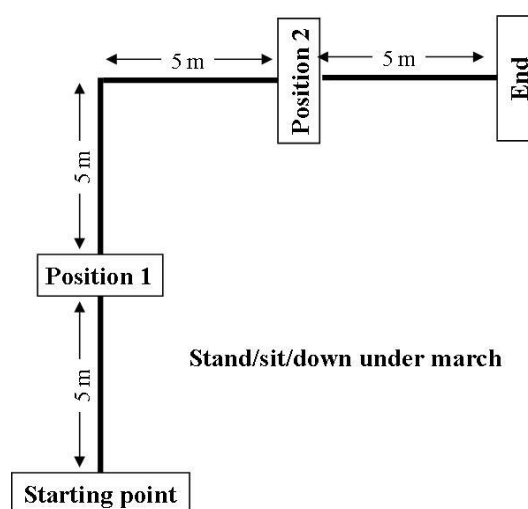
L'exercice est réalisé selon le schéma joint. Le chien prend deux des trois positions «reste»/ «assis»/ «couché». Le juge décide avant la compétition quelles seront les deux positions que le chien devra prendre et dans quel ordre.

Pendant la marche, le conducteur - sur instruction de l'assistant de ring – commande au chien de prendre la première position («reste»/ «assis»/ «couché») et ensuite la seconde. L'allure doit être normale. Il doit y avoir un virage à gauche ou à droite, le sens de rotation devant être le même pour tous les concurrents.

Les emplacements de ces changements de direction (gauche/droite, 90°) doivent être signalés par de petits cônes. L'ordre des positions et l'ordre des virages à droite et à gauche peuvent varier, mais doivent être les mêmes pour tous les chiens d'une compétition.

Le steward indiquera au conducteur quand commencer, quand commander au chien «reste»/ «assis»/ «couché», quand faire demi-tour et quand s'arrêter à la fin. Les changements de direction aux cônes sont réalisés indépendamment. Les blocages se feront approximativement au milieu (5 m) du segment de 10 m. Le conducteur continue à marcher pendant 5 m (approximativement jusqu'au changement de direction suivant), fait demi-tour au commandement de l'assistant de ring, continue à marcher vers son chien, le dépasse à une distance d'environ 0,5 m le laissant à sa gauche, continue de marcher environ 2 m, fait demi-tour sur commande de l'assistant de ring et revient vers son chien. Lorsqu'il l'a rejoint, le conducteur donne à son chien le commandement au pied sans s'arrêter. Ils continuent jusqu'au changement de direction (5 m), tournent à gauche/droite et continuent sur le segment suivant vers le milieu du segment. L'exercice continue ainsi comme la première partie de l'exercice. L'exercice se termine lorsque l'assistant de ring a donné un commandement « stop » et annoncé "Fin de l'exercice".

Les positions «reste»/ «assis»/ «couché» doivent être parallèles aux lignes imaginaires connectant les points de départ/changement de direction/point d'arrivée. La distance entre le chien et les points de changement de direction doit être d'environ 0,5 m, compte tenu de la taille du chien. Les angles doivent être de 90°, non arrondis. Conducteur et chien doivent passer à droite des cônes d'angle, les laissant à leur gauche. Voir schéma pour l'ex. 3 de la classe 2.



Indications :

Pour obtenir des points pour l'exercice, au moins une position doit être exécutée. Si le chien s'arrête une fois dans une mauvaise position (ex. « assis » au lieu de « couché »), ou si le chien rate une position, il ne peut être décerné plus de 7 points pour l'exercice. Le chien rate la position s'il prend la mauvaise position, s'il avance de plus de la longueur de son corps après le commandement, si le conducteur donne un deuxième commandement ou si des gestes ou du langage corporel appuyés sont utilisés pour obtenir la position.

Si le chien échoue tout à fait son blocage sur une position, c.-à-d. ne s'est pas arrêté avant que le conducteur ait fait demi-tour, l'exercice est raté (0 point). Un second commandement peut être utilisé pour que le chien se bloque et s'il se bloque avant que le conducteur ait rejoint le changement de direction suivant, l'exercice peut être continué, mais il ne peut être décerné plus de 6 points

Lors du jugement, on doit être attentif à la suite au pied, ainsi qu'aux positions (« debout »/« assis »/« couché ») qui doivent être parallèles aux lignes imaginaires connectant les points de départ/changement de direction/fin.

Un chien qui bouge, s'arrête/s'assied/se couche lentement, sans se mettre en position bien droit, une mauvaise suite au pied, un changement d'allure, des angles arrondis et ne pas suivre la trajectoire correcte (parallèle aux lignes de connexion imaginaires), ainsi qu'un conducteur qui se retourne pour regarder le chien, constituent des fautes. La perte de points pour de telles fautes doit être de 1-4 points. Si le conducteur dépasse le chien du mauvais côté, 1 point doit être retranché.

Aucun commandement supplémentaire n'est permis pour les positions. Un tel commandement supplémentaire a pour conséquence une position ratée. Les gestes et le langage corporel pour les commandements « debout »/« assis »/« couché » sont des fautes graves et donnent lieu à de lourdes pertes de points. 3-5 points sont retranchés, selon leur intensité et leur durée, allant même jusqu'à un exercice raté.

EXERCICE 2.4**Rappel avec blocage debout****[Coeff. 4]****Commandements :**

“Couché”, (“Reste”) “Viens” “Debout” OU geste, “Viens” (“Au pied”)[gestes : on peut utiliser une seule main ou les deux]

Le conducteur doit informer le juge de l'utilisation soit du commandement verbal, soit du geste.

Exécution :

On commande au chien de se coucher et le conducteur marche environ 25 – 30 m dans la direction indiquée, puis fait demi-tour pour faire face au chien. Sur permission de l'assistant de ring, le conducteur rappelle le chien. Le conducteur commande le blocage au chien lorsque celui-ci a parcouru environ la moitié de la distance. Lorsqu'indiqué (après environ 3 secondes), le conducteur rappelle le chien en position au pied. L'assistant de ring n'indique au conducteur que quand rappeler le chien. Le conducteur donne le commandement de blocage indépendamment, au marqueur. Un commandement de blocage, verbal ou gestuel, est permis. Le nom du chien peut être combiné aux commandements de rappel, mais nom et commandement doivent être bien combinés ensemble et ne doivent pas donner l'impression de deux commandements séparés.

Indications :

Il est important que le chien réponde volontairement à tous les commandements de rappel. Le chien doit se déplacer à une bonne allure et la conserver, au minimum un trot rapide. La lenteur constitue une faute. La race doit être prise en considération lors du jugement de la vitesse. Le chien doit commencer son blocage immédiatement après le commandement. Lors de l'évaluation du blocage, la vitesse du chien doit aussi être prise en considération. Il peut y avoir une légère tolérance en ce qui concerne le blocage immédiat pour les chiens rapides, mais pas pour les chiens lents. Pour recevoir tous les points (pour le blocage), pas plus d'une longueur de corps ne peut être constatée entre le commandement et le blocage. Pour obtenir un minimum de points (pour le blocage), pas plus de trois longueurs de corps ne peuvent être constatées. Si plus de deux commandements de rappel sont donnés, le score le plus élevé sera de 7 points. Un troisième rappel pour une position donne lieu à un exercice raté, ainsi que deux rappels sur les deux positions. Si le chien rate la position (se bloque après trois longueurs de corps), il ne peut être décerné plus de 7 points. S'il n'y a pas de tentative de blocage, l'exercice est raté (0 point). Si le chien se bloque sur une mauvaise position, il ne peut être décerné plus de 7 points. Si le chien s'assied ou se lève avant le premier commandement de rappel, il ne peut être décerné plus de 8 points. Si le chien avance de plus d'une longueur de corps avant le premier commandement de rappel, l'exercice est raté (0 point).

EXERCICE 2.5**En avant dans le carré avec couché et rappel****[Coeff. 4]****Commandements :**

"En avant", ["Droite/gauche" et/ou geste], ("Reste"), "Couché", "Viens"

Exécution :

Avant de commencer l'exercice, le conducteur doit informer le juge s'il commandera d'abord au chien de se bloquer et ensuite de se coucher dans le carré, ou directement de se coucher dans le carré.

Lorsque l'assistant de ring en donne la permission, le conducteur dirige le chien vers un carré de 3 m x 3 m situé à environ 23 mètres du point de départ. Le chien doit se rendre dans le carré par le chemin le plus court et doit y entrer par devant.

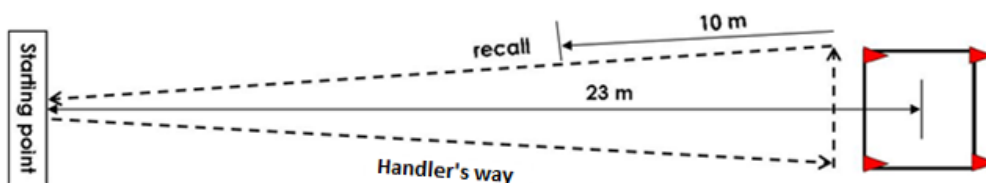
Lorsque le chien atteint le carré, le conducteur commande au chien soit de se bloquer et ensuite de se coucher ou directement de se coucher. Si l'on commande au chien de se bloquer, la position «Debout» doit être nette et stable, avant de donner le commandement « couché ».

Lorsqu'on le lui demande, le conducteur s'avance en direction du cône de droite. Lorsqu'il est à environ 2 m du cône, on lui dit de tourner à gauche et après environ 3 m, on dit au conducteur de tourner à gauche encore une fois, de retour vers le point de départ. Après environ 10 m du second virage, on indique au conducteur de rappeler le chien pendant qu'il continue à marcher vers le point de départ. Ayant atteint le point de départ, on demande au conducteur de s'arrêter.

Le conducteur ne doit pas utiliser plus de quatre commandements pendant cet exercice, le quatrième étant un blocage dans le carré. Une alternative étant que le conducteur commande directement au chien de se coucher, n'utilisant donc que trois commandements.

Si le chien doit être redirigé, les gestes peuvent être combinés avec les commandements de direction.

La taille du carré est de 3 X 3 m. La distance entre le milieu du carré et le point de départ est d'environ 23 mètres. Des cônes (approx. 10 - 15 cm de haut) délimitent le carré à chacun de ses angles. Des lignes visibles (ex. ruban adhésif, lignes à la craie, cordelettes) doivent connecter les cônes sur leur côté extérieur. Il doit y avoir au moins une distance d'environ 3-5 mètres entre les côtés du carré et les bords du ring les plus proches. Voir schéma pour l'exercice 5 de la classe 2.



Indications :

L'empressement du chien à obéir aux ordres, sa vitesse et le fait qu'il emprunte le chemin le plus court doivent être mis en évidence. Pour obtenir 10 points, le conducteur ne doit pas utiliser plus de quatre commandements pendant cet exercice, le quatrième étant le commandement de blocage dans le carré. Le chien doit obéir aux commandements (ex. si un commandement de blocage est donné dans le carré, il doit se bloquer et si on lui commande directement de se coucher, il doit le faire).

Si le conducteur se déplace (marche, quelle que soit la direction) pendant qu'il donne les commandements, l'exercice est raté (0 point). S'il y a trop de mouvements (langage corporel) du conducteur, il ne peut être décerné plus de 8 points. Si le chien agit de sa propre initiative, des points sont retranchés (ex. si le chien s'arrête ou se couche sans commandement). Si le chien se couche en dehors du carré, l'exercice est raté. Si le chien est déjà couché, aucun commandement de redirection n'est permis. Pour obtenir des points, aucune partie du chien ne peut se trouver hors des marques du carré, sauf sa queue.

L'exercice est raté si le chien s'assied ou se lève avant le second virage du conducteur. L'on ne doit décerner plus de 5 points si le chien se lève (pour s'asseoir ou se redresser) après le second virage du conducteur, avant le rappel. Si le chien bouge dans le carré, sans se redresser, l'on ne doit décerner plus de 7 points. S'il se déplace et sort du carré avant le rappel, l'exercice est raté. Si le chien se déplace très lentement, l'on ne doit décerner plus de 6 points.

Un second commandement de rappel, de blocage ou couché donne lieu à une perte de 2 points/commandement. L'exercice est raté si même l'un de ces commandements doit être donné une troisième fois. Les gestes ne sont permis que si le chien doit être redirigé. Un geste donné lorsque le chien est à côté du conducteur réduit le score de 2 points.

Si le chien prend la mauvaise position dans le carré, 3 points sont retranchés et si la position de blocage n'est pas bien marquée, 2 points sont retranchés. La perte de points pour des commandements de direction supplémentaires dépend de leur intensité et de la volonté du chien à obéir aux commandements, donnant ainsi lieu à une perte de 1-2 point(s).

Montrer les directions au chien (par ex. le carré) ou le toucher au point de départ donne lieu à un exercice raté.

EXERCICE 2.6

Rapport d'objet directionnel

[Coeff. 3]

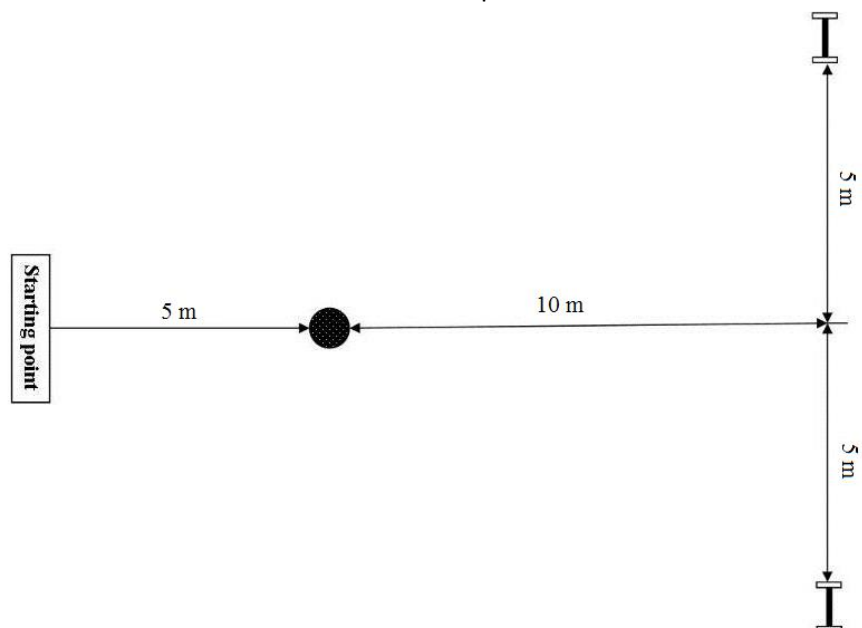
Commandements :

"Au pied", "Reste", "À droite/à gauche" et/ou geste, "Apporte", "Donne" ("Au pied")

Exécution :

Conducteur et chien se placent au point de départ, faisant face à un marqueur à une distance d'environ 5 m. Le marqueur se situe à environ 10 m du centre de la ligne imaginaire entre deux haltères et le point de départ est à environ 15 m de cette ligne. L'assistant de ring place deux haltères en bois sur une ligne, à environ 10 m l'un de l'autre, de sorte qu'ils soient facilement visibles. L'haltère tiré au sort (gauche ou droit) est placé le premier.

L'on demande au conducteur de marcher avec son chien du point de départ vers le marqueur, de le dépasser (1-2 m) et de faire un demi-tour sur commande de l'assistant de ring, après quoi il doit placer le chien (indépendamment) en position debout au niveau du marqueur, en face du point de départ. Le conducteur quitte le chien et retourne vers le point de départ, puis se tourne vers les haltères. Le conducteur ne doit pas s'arrêter quand il quitte son chien. Après environ 3 secondes, l'on demande au conducteur de diriger le chien vers l'haltère correct déterminé par le tirage au sort et le chien doit le rapporter et le donner correctement. Le commandement de direction (droite/gauche) et le commandement « apporte » doivent se succéder de près, un commandement « apporte » tardif étant interprété comme un second commandement. Voir schéma pour l'ex. 6 de la classe 2.



Indications :

L'empressement du chien à obéir aux commandements de rapport/ direction, sa vitesse et le fait qu'il emprunte le chemin le plus court vers l'haltère correct doivent être mis en évidence. Montrer les directions au chien ou le toucher au point de départ donne lieu à un exercice raté (0 point). Pour obtenir des points pour cet exercice, le chien doit rester au marqueur jusqu'au commandement suivant. Un chien qui se couche, s'assied ou bouge, au marqueur, ne peut recevoir plus de 8 points. Si le chien s'écarte de plus d'une longueur de corps de sa position de blocage avant le commandement, l'exercice est raté (0 point).

Si le chien va vers le mauvais haltère, est arrêté et redirigé vers l'haltère correct, puis le rapporte, 3 points sont perdus. Si le chien est redirigé du mauvais haltère sans s'être bloqué, 2 points sont perdus.

Si le chien ramasse le mauvais haltère, l'exercice est raté (0 point).

La perte de points pour des commandements de direction/redirection dépend de leur intensité et de l'empressement du chien à obéir aux commandements. Elle peut être de 1-2 point(s)/commandement.

Laisser tomber l'haltère, le mâchonner ou le mordre : voir les instructions générales pour le jugement des exercices.

EXERCICE 2.7**Odorat et rapport****[Coeff. 4]****Commandements :**

“Cherche”, “Donne”, (“Au pied”)

Exécution :

Le conducteur se place au point de départ avec le chien en position au pied et l'assistant de ring annonce le début de l'exercice et donne au conducteur un apportable en bois (10 cm x 2 cm x 2 cm), qui a préalablement été marqué pour identification. Le conducteur peut garder l'apportable dans sa main pendant environ 10 secondes. Il n'est pas permis au chien de toucher ou sentir l'objet à ce stade. L'assistant de ring demande au conducteur de rendre l'apportable et de se retourner. Le conducteur décide si le chien voit ou non la mise en place des apportables. Les commandements « au pied » et « reste » sont permis. L'assistant de ring va placer l'apportable du conducteur, sans le toucher, avec cinq autres objets similaires, par terre ou sur le sol à une distance d'environ 10 mètres du conducteur. L'assistant de ring place les cinq autres objets avec sa main, les touchant ainsi. Les objets sont placés en cercle ou sur une ligne horizontale à une distance d'environ 25 cm les uns des autres. Les objets doivent être placés suivant la même disposition pour tous les concurrents, mais la position de l'objet du conducteur peut varier. Si les objets sont placés sur une ligne horizontale, l'objet du conducteur ne doit pas être situé à l'une des extrémités de la ligne.

L'on demande ensuite au conducteur de se retourner et de commander au chien de rapporter l'objet marqué. Le chien doit trouver l'objet du conducteur, le rapporter et le donner au conducteur, selon les instructions générales.

Il doit être permis au chien de travailler environ une demi-minute si le travail est actif et tourné vers un objectif. Il doit y avoir six nouveaux objets pour chaque concurrent.

Indications :

L'empressement du chien pour travailler et sa vitesse doivent être mis en évidence. Si le chien ramasse le mauvais objet une fois, mais qu'il rapporte ensuite l'objet correct, il ne peut être décerné plus de 7 points. L'exercice est raté (0 point) si le chien est autorisé à sentir ou toucher l'objet au début de l'exercice, avant qu'il ne soit remis à l'assistant de ring, si les commandements sont donnés alors que le chien est à la hauteur des objets, ou si le chien ramasse le mauvais objet à deux reprises. L'exercice n'est pas raté si le chien sent l'objet pendant sa recherche de l'objet correct.

Laisser tomber l'apportable, le mâchonner ou le mordre : voir les instructions générales pour le jugement des exercices.

EXERCICE 2.8**Positions à distance****[Coeff. 4]****Commandements :**

“Couché” “Reste”, “Assis”, “Debout”, “Couché” et /ou gestes

Exécution :

Le chien doit changer de position 6 fois (assis / debout / couché) suivant les commandements du conducteur et rester à sa place de départ. Une limite est formée derrière le chien par une ligne imaginaire connectant deux marqueurs. Le conducteur commande à son chien de se coucher au point de départ, devant la ligne imaginaire. Le conducteur quitte son chien et se déplace vers un endroit désigné à environ 10 m du chien, puis se retourne. L'ordre des prises de position doit toujours être «assis» - «debout» - «couché» ou «debout» - «assis» – «couché», le dernier commandement de changement de position étant donc “couché”. L'ordre des commandements de position doit être le même pour tous les concurrents.

L'assistant de ring montre au conducteur dans quel ordre le chien doit changer de position à l'aide d'un panneau où les positions sont écrites ou dessinées, ou à l'aide d'un tableau d'affichage. L'assistant de ring doit se tenir à environ 3-5 m du chien et de sorte qu'il ne puisse voir le chien lorsqu'il donne les instructions. L'assistant de ring doit modifier la position environ toutes les 3 secondes.

Le conducteur peut utiliser tant les commandements verbaux que gestuels lorsque le chien est à distance, mais ils doivent être brefs et utilisés simultanément. Après le dernier commandement «couché», le conducteur retourne auprès du chien et lui commande de s'asseoir.

Indications :

La vitesse à laquelle les changements de position sont exécutés, la netteté des positions, si elles sont bien tenues et si le chien bouge, tout ceci doit être mis en évidence. Pour obtenir des points, le chien ne doit pas se déplacer, en tout, de plus d'une longueur de corps du point de départ (quelle que soit la direction). Tous les mouvements sont comptabilisés (vers l'avant et vers l'arrière, de côté, etc.). Si le chien rate l'une des six positions, il ne doit pas être décerné plus de 7 points et s'il rate deux positions, il ne doit pas être décerné plus de 5 points. Ainsi, si le chien saute une position et prend la suivante, il ne doit pas être décerné plus de 5 points. Si le chien se déplace de l'équivalent de la longueur de son corps, il ne peut recevoir plus de 5 points. Le chien doit changer de position au moins quatre fois, au commandement, pour obtenir des points.

Si le chien s'assied avant le retour du conducteur, il ne doit pas être décerné plus de 8 points. Une utilisation intensive de la voix et des gestes exagérés ou prolongés donne lieu à une perte de points. (Voir règlement général).

Il ne peut être décerné plus de 8 points si le chien doit recevoir deux commandements pour un changement de position. Désobéir à un second commandement pour une position mène à rater cette position. Le premier commandement supplémentaire pour une position donne lieu à la perte de 2 points, mais les suivants donnent lieu à une perte d'1 point.

Il est possible d'obtenir des points pour cet exercice même si 3 – 4 positions n'ont été prises qu'après un commandement supplémentaire, si le chien obéit à ces commandements supplémentaires immédiatement, en prenant des positions correctes et nettes et si l'exercice est, sous tous les autres aspects, excellent.

EXERCICE 2.9

Saut d'obstacle avec rapport d'objet métallique

[Coeff. 3]

Commandement : "Saute", "Apporte" et "Donne" ("Au pied")

Exécution : Le conducteur est placé à environ 2 - 4 m devant un obstacle (selon le choix du conducteur) avec son chien assis en position au pied. L'assistant de ring remet l'apportable au conducteur. Le conducteur lance l'haltère métallique par-dessus l'obstacle. Le conducteur commande au chien de sauter par-dessus l'obstacle, d'aller chercher l'apportable et de resauter l'obstacle pour revenir. Le commandement "apporte" ne doit pas être donné après que le chien ait entamé son saut.

Indications : L'exercice commence en position au pied et se termine en position au pied, lorsque le chien a relâché l'apportable et que l'assistant de ring a annoncé "Fin de l'exercice". Si le chien doit rechercher l'apportable pendant un moment et travaille activement, il ne doit pas être retranché de points. Si le chien touche l'obstacle - même légèrement - lors du saut, le score maximum est de 8 points. Si le chien s'appuie sur l'obstacle ou s'il ne saute pas, tant à l'aller qu'au retour, l'exercice est raté (0 point). Si l'obstacle est renversé, l'exercice est raté (0 point). Si le chien anticipe le commandement, 2-4 points doivent être retranchés. Un second commandement "apporte" ou « saute » donne lieu à la perte de 2 points. Si le chien part quand l'apportable est lancé, l'exercice est raté.

Laisser tomber l'apportable, le mâchonner ou le mordre : voir les instructions générales pour le jugement des exercices.

EXERCICE 2.10

Impression générale

[Coeff. 2]

Indications : Lors du jugement de l'impression générale, l'empressement du chien à travailler et obéir aux commandements est primordial. L'exactitude et la précision sont importantes, ainsi que le naturel des mouvements, tant ceux du conducteur que ceux du chien. Pour obtenir un score élevé, conducteur et chien doivent bien fonctionner en tant qu'équipe, montrer qu'ils prennent du plaisir à travailler ensemble et qu'il règne un bon esprit de sportivité. Le comportement pendant et entre les exercices influence le score pour l'impression générale.

Si le chien n'est plus sous contrôle et quitte le conducteur pendant ou entre les exercices, mais reste dans le ring, pas plus de 5 points peuvent être accordés pour l'impression générale, pour autant que le chien revienne au premier commandement. Si le chien ne revient pas ou quitte une seconde fois, il est disqualifié.

Si le chien quitte le ring pendant un exercice ou entre les exercices ou s'il se soulage sur le ring, il est disqualifié.

CLASSE 3

EXERCICE 3.1 **Absence assise en groupe pendant 2 minutes, [Coeff. 2]
conducteurs hors vue**

EXERCICE 3.2 **Absence couchée en groupe pendant 1 minute et rappel [Coeff. 2]**

Commandements : "Assis", "Reste", "Couché" et/ou geste, "Viens"

Exécution : Les exercices 1 et 2 sont combinés.
Ex. 3.1/ Partie 1 : Absence assise en groupe pendant 2 minutes.
Ex. 3.2/ Partie 2 : Absence couchée en groupe pendant 1 minute et rappel.

Les points sont donnés pour chaque partie séparément, après la fin de la seconde partie de l'exercice.

L'exercice commence lorsque tous les conducteurs du groupe sont alignés à environ 4-5 mètres les uns des autres, avec leur chien en position au pied, et que l'assistant de ring annonce "Début de l'exercice". L'exercice (Partie 1) se termine lorsque les conducteurs sont retournés à l'intérieur du ring, face à leur chien à une distance d'environ 10 mètres – mais pas moins - et que l'assistant de ring annonce "Exercice terminé". La partie 2 (Ex. 2) commence immédiatement après la partie 1.

Les chiens sont assis en position au pied sur une rangée à environ 4 - 5 mètres les uns des autres. Dès qu'ils en reçoivent l'instruction, les conducteurs quittent leur chien et vont se placer hors de leur vue, restant cachés pendant 2 minutes. La période de deux minutes commence quand tous les conducteurs sont hors de vue. Lorsque les deux minutes se sont écoulées, on demande aux conducteurs de revenir dans le ring et de s'y tenir debout. On leur demande ensuite de marcher et de s'arrêter à environ 10 mètres en face de leur chien.

La partie 1 se termine et la partie 2 commence immédiatement.

L'assistant de ring annonce la seconde partie de l'exercice "Début de la partie 2". Les chiens doivent être assis.

Les conducteurs des chiens ayant pris une mauvaise position pendant la partie 1 doivent commander à leur chien de prendre la position correcte, c.-à-d. de s'asseoir, sur permission de l'assistant de ring.

On demande aux conducteurs de donner le commandement « couché » à leur chien, un par un, de gauche à droite. Ils resteront couchés pendant 1 minute, après quoi ils seront rappelés, un par un, de droite à gauche. Le rappel se fait sur commandement de l'assistant de ring et ce dernier ne se déplacera vers le chien suivant qu'après que le chien le précédant soit en position au pied à côté du conducteur.

Des commandements donnés à trop haute voix peuvent gêner les autres et donneront lieu à une lourde perte de points.

Il ne doit pas y avoir plus de quatre chiens dans un groupe, mais pas moins de trois. S'il n'y a que cinq inscrits en classe 3, les cinq peuvent réaliser l'exercice ensemble. Il appartient au juge de décider comment doivent poursuivre les conducteurs dont

les chiens ont échoué à la partie 2 dès le début et les conducteurs qui ne souhaitent pas rappeler leur chien.

Indications :

Un chien qui se lève ou se couche pendant la partie 1 reçoit 0 point pour cette partie. Un chien qui s'écarte de sa place (de plus d'une fois la longueur de son corps) rate tout l'exercice (parties 1 et 2). À un chien qui se couche ou se lève après que la période de deux minutes s'est écoulée et que les conducteurs se soient déjà alignés dans le ring, il ne peut être décerné plus de 5 points. Cependant, si le chien s'est écarté de plus d'une longueur de corps dans n'importe quelle direction, l'exercice entier (3.1 et 3.2) est raté.

On peut commander, un par un, de s'asseoir aux chiens qui sont debout ou couchés après la fin de la partie 1. Il ne sera perdu aucun point pour le premier commandement « assis ». Si un second commandement est nécessaire, 2 points seront retranchés. La partie 2 est ratée (0 point) si le chien ne s'assied pas même après un deuxième commandement.

Si un chien change de position après que la partie 2 ait commencé c.-à-d. passe d'assis à debout ou couché, il n'est plus permis de corriger la position. Un chien qui est déjà couché quand la phase où l'on commande aux chiens de se coucher commence ne peut recevoir plus de 7 points, et un chien qui se tient debout ne peut en recevoir plus de 8.

Si un chien se couche avant le commandement (c.-à-d. au commandement d'un voisin), il ne peut recevoir plus de 8 points pour la partie 2.

La partie 2 est ratée si le chien ne se couche pas, si le chien change de position (assis ou debout) pendant la période d'une minute, s'il se déplace de plus de l'équivalent d'une longueur de son corps ou s'il se couche sur le dos. Il ne peut être décerné plus de 7 points si le chien se couche sur le côté.

Si le chien revient sur le commandement de rappel d'un autre chien, Il ne peut être décerné plus de 5 points pour la partie 2. Un chien qui revient sans qu'il y ait eu de commandement de rappel rate la partie 2 (0 point). Si un chien a besoin d'un second commandement de rappel, Il ne peut être décerné plus de 7 points.

Si le chien aboie 1-2 fois, 1-2 points sont retranchés; s'il aboie la plupart du temps, l'exercice est raté (0 point).

Tout mouvement excessif donne lieu à une perte de points. L'agitation, comme basculer le poids d'un côté à l'autre, doit donner lieu à une perte de points. Il est permis au chien de tourner la tête et de regarder autour de lui, et il peut montrer de l'intérêt s'il y a une distraction ou du bruit à l'intérieur ou à l'extérieur du ring. Ceci, cependant, ne doit pas donner une impression d'agitation ou d'anxiété. Si un chien se lève et s'approche d'un autre chien de manière telle qu'une gêne importante ou une agression est à craindre, l'exercice doit être arrêté et puis repris par tous les chiens, sauf par celui qui a causé le dérangement.

Les exercices 3.1 - 3.2 sont perçus comme un seul exercice et, donc, il n'y a de possibilité pour le conducteur d'intervenir (récompenser ou communiquer) d'aucune manière entre ces deux exercices.

Il est recommandé que la zone en dehors du ring, en face des chiens, soit fermée (personne d'autre, excepté le personnel, n'y est autorisé) pendant cet exercice. Pour les Championnats du Monde et de Section, cette mesure est obligatoire.

EXERCICE 3.3

Suite au pied

[Coeff. 3]

Commandement :

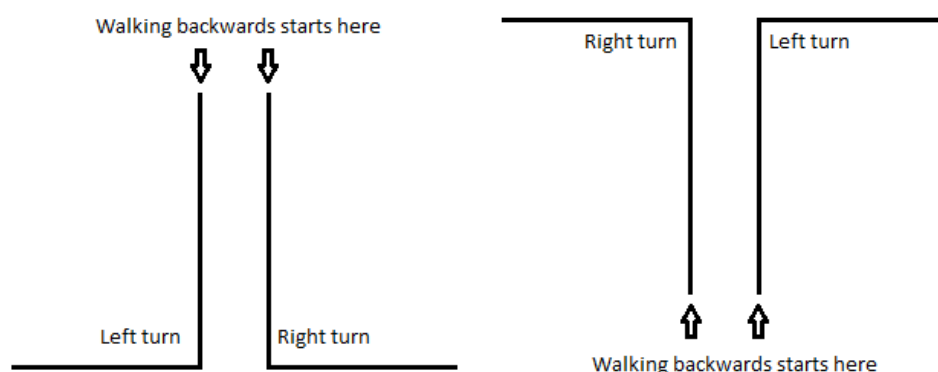
“Au pied”

Exécution :

L'attention du chien pendant la suite au pied est testée à différentes allures - normale, lente et rapide - conjointement avec les quarts de tour, demi-tours et arrêts. Le chien doit aussi être jugé quand le conducteur se déplace de deux ou trois pas dans différentes directions sur un arrêt, et lorsqu'il exécute des quarts de tour et demi-tours sur un arrêt. Le chien doit aussi être évalué en marche à reculons, sur environ 5 - 10 mètres (15-30 pas). L'assistant de ring dit quand commencer et quand s'arrêter. La marche à reculons peut inclure un quart de tour. On doit s'assurer que le trajet pour la marche à reculons est régulier et stable. L'assistant de ring doit avoir des points de repère afin que la distance pour la marche à reculons puisse être évaluée correctement.

Le règlement général décrit la suite au pied en détail.

Tous les chiens d'une compétition doivent exécuter la suite au pied selon le même schéma.



Indications :

Un chien qui quitte le conducteur ou le suit à une distance de plus de 50 cm pendant une majeure partie de l'exercice rate celui-ci (0 point). Si le chien se déplace lentement, seulement 6-7 points peuvent être décernés. L'absence de contact et des commandements supplémentaires sont des fautes. Les travers (non parallèle) de la position au pied doivent donner lieu à une perte d'environ 2 points. Ralentir et s'arrêter avant, pendant ou après les changements de direction doivent donner lieu à une perte de points. Des points doivent être retranchés si un chien marche très près du conducteur, de manière à le gêner ou l'entraver, d'autant plus si le chien s'appuie sur lui ou le touche.

Une légère attention du conducteur est permise lors de la marche à reculons. Il ne peut être retranché plus de 1-2 points si la suite au pied au cours de la marche à reculons n'est pas tout à fait parfaite.

EXERCICE 3.4

Debout, assis et couché pendant la marche

[Coeff. 3]

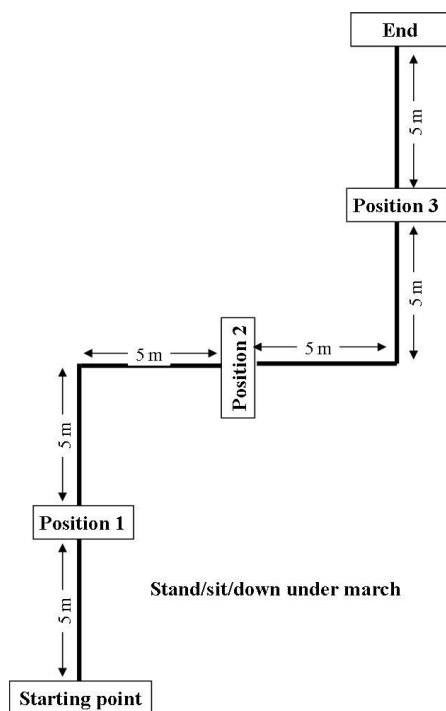
Commandements :

“Au pied”, “Debout”, “Assis”, “Couché”

Exécution :

L'exercice est exécuté selon le schéma joint. Le juge décide avant la compétition de l'ordre dans lequel les positions doivent être prises. Pendant la marche, le conducteur donne son commandement au chien, sur instruction de l'assistant de ring, de prendre les positions debout, assis et couché. L'allure doit être normale. Il doit y avoir un virage à gauche et un à droite. Les changements de direction (gauche/droite, 90°) doivent être signalés à l'aide de petits cônes ou de signaux. L'ordre des positions et les commandements pour tourner à gauche et à droite peuvent varier, mais doivent être les mêmes pour tous les chiens d'une même compétition.

L'assistant de ring dit au conducteur quand commencer, quand donner les commandements debout/assis/couché au chien, quand faire demi-tour et quand s'arrêter à la fin. Les arrêts se feront approximativement au milieu (5 m) du segment de 10 m. Le conducteur continue à marcher pendant 5 m (approximativement jusqu'au changement de direction suivant), fait demi-tour au commandement de l'assistant de ring, continue à marcher vers son chien, le dépasse à une distance d'environ 0,5 m le laissant à sa gauche, continue à marcher environ 2 m, fait demi-tour au commandement de l'assistant de ring et rejoint son chien. Lorsqu'il a rejoint son chien, le conducteur donne le commandement « au pied » sans s'arrêter. Ils continuent jusqu'au changement de direction suivant (5 m), tournent à gauche/droite, et poursuivent le long du segment suivant jusqu'au milieu de celui-ci.



L'exercice continue ainsi, comme la première phase de l'exercice. L'exercice se termine quand l'assistant de ring a donné un commandement d'arrêt et annoncé “fin de l'exercice”. Les positions debout, assis et couché doivent être parallèles à la ligne imaginaire connectant les points de départ/ changement de direction/ arrêt. La distance entre le chien et les changements de direction doit être d'environ 0,5 m, tenant compte de la taille du chien. Les angles doivent être de 90°, non arrondis. Le conducteur et le chien doivent dépasser les cônes d'angle du côté droit, les laissant à leur gauche. Voir schéma pour l'ex. 4 de la classe 3.

Indications :

Pour obtenir des points pour l'exercice, au moins deux positions doivent être prises. Si le chien s'arrête une fois dans une mauvaise position (ex. assis au lieu de couché), ou si le chien rate une position, il ne peut être décerné plus de 7 points pour l'exercice. Le chien rate une position s'il prend la mauvaise position, s'il se déplace de plus d'une longueur de son corps après le commandement, ou si le conducteur donne un second commandement, ou si des gestes ou un langage corporel appuyés sont utilisés pour une position.

Si le chien rate complètement une position, c.-à-d. ne s'arrête pas avant que le conducteur ait fait demi-tour, l'exercice est raté (0 point). Un second commandement peut être utilisé pour stopper le chien, et si le chien se bloque avant que le conducteur ait atteint le changement de direction suivant, l'exercice peut être poursuivi, mais on ne doit pas décerner plus de 6 points. Si le conducteur tourne du mauvais côté au cône, l'exercice est raté.

Lors du jugement, il faut être attentif à la suite au pied, ainsi qu'aux positions debout/ assis /couché qui doivent être parallèles aux lignes imaginaires connectant les points de de départ/changement de direction/fin. Bouger, s'arrêter/s'asseoir/se coucher lentement, ne pas prendre des positions bien droites, une mauvaise suite au pied, des changements d'allure, des angles arrondis et ne pas garder une trajectoire correcte (parallèle aux lignes de connexion imaginaires), ainsi que se retourner pour regarder le chien constituent des fautes. La perte de points pour celles-ci doit être de 1-4 point(s).

Aucun commandement supplémentaire n'est permis pour les positions. Un tel commandement supplémentaire fait perdre la position concernée. Les gestes et le langage corporel relatifs aux commandements debout/assis/couché sont des fautes graves, qui donneront lieu à de lourdes pertes de points. Selon leur intensité et durée, la perte de points sera de 3-5 points ou la position concernée sera ratée.

EXERCICE 3.5

Rappel avec blocage debout et couché

[Coeff. 4]

Commandements :

“Couché”, “Reste”, “Viens” (3 fois), “Reste”, “Couché” OU gestes

[Gestes : on peut n'utiliser qu'une seule main ou les deux]

Exécution :

Le chien est placé en position couché et le conducteur marche environ 30 – 35 m dans la direction indiquée. Sur permission de l'assistant de ring, le conducteur rappelle le chien. Le conducteur commande au chien de se bloquer debout lorsque ce dernier a couvert environ un tiers de la distance. Sur instruction, le conducteur rappelle le chien de nouveau. Lorsqu'il a couvert environ deux tiers de la distance, on commande au chien de se coucher. Après le second arrêt et sur permission de l'assistant de ring, le conducteur appelle le chien en position au pied. L'assistant de ring ne dit au conducteur que quand rappeler le chien. Le conducteur donne le commandement de blocage indépendamment aux marqueurs (cônes). Les commandements verbaux et les gestes de la main peuvent être mélangés de sorte qu'un commandement verbal puisse être utilisé pour une position et un geste de la main pour une autre, mais pas simultanément. Le nom du chien peut être combiné à tous les commandements de rappel, mais le nom et le commandement doivent

être bien combinés ensemble et ne doivent pas donner l'impression de deux commandements séparés.

Indications :

Il est important que le chien réponde spontanément à tous les commandements de rappel. Le chien doit se déplacer à une bonne allure et la conserver, au moins un trot rapide. Des mouvements lents constituent une faute. La race doit être prise en considération lors du jugement de la vitesse. Le chien doit initier son blocage immédiatement après le commandement. Lors de l'évaluation du blocage, la vitesse du chien doit également être prise en considération. Il peut y avoir une légère tolérance sur l'arrêt proprement dit pour les chiens rapides, mais pas pour les chiens lents. Pour obtenir tous les points (pour le blocage), le chien ne doit pas se déplacer de plus d'une longueur de son corps, à partir du moment du commandement. Pour obtenir quelque point que ce soit (pour le blocage), le chien ne doit pas se déplacer de plus d'environ trois longueurs de son corps. Si plus de 3 commandements de rappel sont donnés, il ne peut être décerné plus de 7 points. Un troisième rappel sur une même position donne lieu à un exercice raté.

Si le chien rate une position (c.-à-d. ne s'arrête pas dans la limite d'environ trois longueurs de son corps), il ne peut être décerné plus de 6 points. S'il n'y a pas de tentative d'arrêt sur l'une des positions, il ne peut être décerné plus de 5 points. Si le chien n'effectue de blocage sur aucune des positions, ou prend les positions dans un ordre inversé, l'exercice est raté (0 point). Si le chien se bloque une fois dans une mauvaise position, il ne peut être décerné plus de 7 points. Si un chien change de position, 2 points doivent être retranchés. Si le chien s'assied ou se lève avant le premier commandement de rappel, ou se déplace de moins d'une longueur de corps, il ne peut être décerné plus de 8 points. Si le chien se déplace de plus d'une longueur de corps avant le premier commandement de rappel, l'exercice est raté (0 point).

EXERCICE 3.6

Envoi en avant avec directions, couché et rappel

[Coeff. 4]

Commandements :

“En avant”, “Reste”, “À droite/gauche” et/ou geste de la main, (“Reste”), “Couché”, “Viens”.

Exécution :

Avant de commencer l'exercice, le conducteur doit informer le juge s'il commandera au chien d'abord de se bloquer et ensuite de se coucher dans le carré, ou directement de se coucher dans le carré. Le conducteur envoie le chien vers un cercle et lui commande de se bloquer à l'intérieur du cercle. Le chien doit se bloquer debout dans le cercle de sorte que ses pattes soient toutes les quatre à l'intérieur du cercle. Le rayon du cercle est de 2 m et son centre est à environ 10 m du point de départ.

Le centre du cercle ne peut en aucun cas être marqué. La circonférence du cercle doit être rendue visible par un marquage d'au moins 8 traits (à l'aide de courts morceaux de ruban adhésif bien visibles, craie, etc.), ou par un marquage de toute la circonférence. La finalité du marquage est seulement d'aider le conducteur et le juge à évaluer si le chien se trouve dans ou en dehors du cercle. Le marquage de la circonférence ne doit pas être évident pour le chien. Si toute la circonférence est marquée, le contraste entre le marquage et le sol doit être très léger. Des cordes transparentes ou des flexibles en plastique ne sont pas permis.

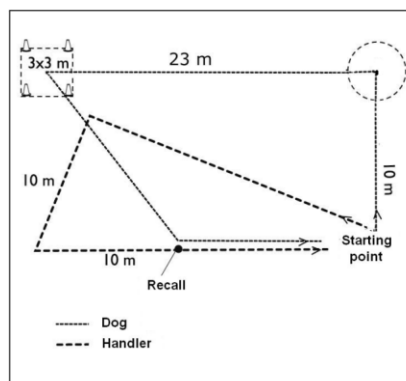
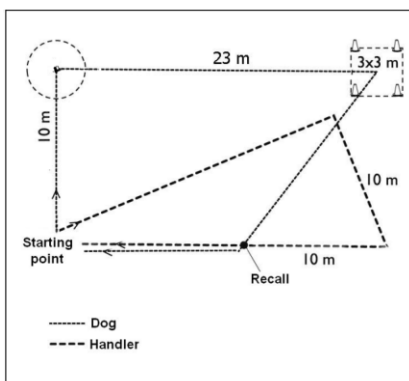
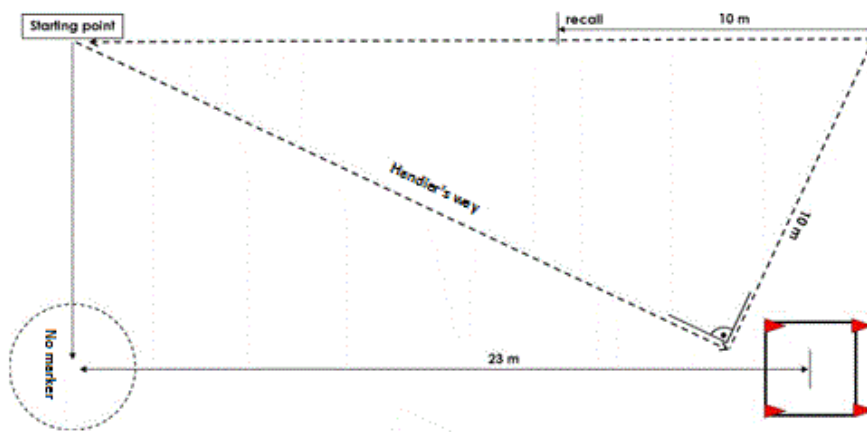
Après que le chien s'immobilise environ 3 secondes à l'intérieur du cercle, l'on demande au conducteur de diriger le chien vers un carré de 3 m x 3 m à environ 25 mètres de distance (milieu du carré) du point de départ. Le chien doit se rendre dans le carré par le chemin le plus court et doit y entrer de front.

Les bords du carré, ainsi que la circonférence du cercle, doivent être situés à environ 3 mètres du bord du ring. Des cônes (approx. 10 - 15 cm de haut) marquent chacun des angles du carré. Des lignes visibles (ex. ruban adhésif, craie) doivent connecter les cônes sur leur côté extérieur.

Lorsque le chien a atteint le carré, le conducteur lui commande soit de se bloquer debout et puis de se coucher ou directement de se coucher. Si l'on commande au chien de se bloquer, la position debout doit être nette et stable, avant que le commandement « couché » ne soit donné.

Sur instruction, le conducteur marche vers le chien. Lorsque le conducteur arrive à une distance d'environ 2 m du chien (toutefois, le conducteur n'est pas dirigé vers le carré), l'on demande au conducteur de tourner, et après approx. 10 m de tourner une fois encore et de marcher vers le point de départ. Après encore 10 mètres, l'on demande au conducteur de rappeler le chien, tout en continuant de marcher vers le point de départ. L'ayant atteint, l'on demande au conducteur de s'arrêter.

Le chien doit se rendre en ligne droite vers le cercle et vers le carré ; il doit entrer dans le carré de front. L'angle entre les lignes de connexion du point de départ et le centre du cercle et entre le centre du cercle et le milieu du carré doit être de 90°. Voir schéma pour l'exercice 6 de la classe 3.



Indications :

L'empressement du chien à suivre les instructions et commandements, la vitesse du chien et les trajectoires les plus courtes doivent être mises en évidence. Si le chien entre dans le carré de côté ou par l'arrière, $\frac{1}{2}$ - 1 point doit être retranché. Pour obtenir 10 points, le conducteur ne doit pas utiliser plus de 6 commandements pour cet exercice, le sixième étant un commandement de blocage dans le carré. Une autre option est de n'utiliser que le commandement «couché» quand le chien est entré dans le carré et ainsi n'utiliser que cinq commandements. Le chien doit suivre les instructions, c.-à-d. si un commandement de blocage dans le carré est donné, le chien doit y obéir et si un commandement «couché» est donné directement, le couché doit être immédiat.

Si le chien s'arrête, par exemple, à la limite du carré et que le conducteur donne un commandement de correction, un nouveau commandement « debout » doit être donné si le conducteur a renseigné que le chien recevra un commandement « debout » avant le commandement « couché » dans le carré. La perte de points ne devra pas être supérieure à 1 point par commandement, si la réaction du chien est rapide et claire.

Si le chien agit de sa propre initiative, des points sont retranchés. Cela signifie que, par exemple, le commandement de blocage dans le cercle et les commandements de blocage et "couché" dans le carré doivent être donnés. Si le conducteur se déplace (marche dans quelque direction que ce soit) pendant qu'il donne les instructions, l'exercice est raté (0 point). S'il y a trop de mouvement (langage corporel) de la part du conducteur, il ne doit être décerné plus de 8 points. Le chien doit avoir ses quatre pattes à l'intérieur du cercle avant que le conducteur puisse envoyer le chien vers le carré. Si le chien se tient en dehors du cercle, il doit être redirigé dans le cercle avant que le commandement d'envoi (dans le carré) ne soit donné par l'assistant de ring. Un chien qui s'assied ou se couche dans le cercle ne doit pas recevoir plus de 8 points. Si le chien s'assied ou se couche en dehors du cercle ou du carré, l'exercice est raté (0 point). Si le chien est déjà couché, aucun commandement de redirection n'est permis. Pour recevoir des points, le chien ne doit pas se trouver à l'extérieur des marques du carré, exception faite de sa queue.

L'exercice est raté (0 point), si le chien se lève pour s'asseoir ou se tenir debout avant le second tournant du conducteur. Il ne doit pas être décerné plus de 5 points si le chien se lève (pour s'asseoir ou se tenir debout) après le second tournant du conducteur, avant le rappel. Si le chien bouge dans le carré sans se lever, il ne doit pas être décerné plus de 7 points. S'il bouge et qu'il traverse le bord avant le rappel, l'exercice est raté (0 point). Si le chien se déplace très lentement, il ne peut être décerné qu'environ 6 points.

Un second rappel, un second commandement de blocage (tant dans le cercle que dans le carré) ou « couché » donne lieu à une perte de 2 points/commandement. L'exercice est raté si l'un de ces commandements doit être donné une troisième fois.

Les gestes de la main ne sont permis que pour l'envoi du chien. Un geste de la main donné lorsque le chien se trouve à côté du conducteur donne lieu à une perte de points (-2 points).

La perte de points pour des commandements supplémentaires de direction/redirection dépend de leur intensité et de l'empressement du chien à y obéir. Elle peut être de 1-2 point(s)/commandement.

Si le chien prend la mauvaise position dans le carré, 3 points sont retranchés, et si la position de blocage n'est pas nette, 2 points sont retranchés. La perte de points des commandements de direction supplémentaires dépend de leur intensité et de l'empressement du chien à y obéir, pouvant ainsi être d'1 à 2 point(s).

Montrer au chien les directions (ex. le cercle ou le carré) ou toucher le chien au point de départ donnera lieu à un exercice raté.

EXERCICE 3.7

Rapport d'objet directionnel

[Coeff. 3]

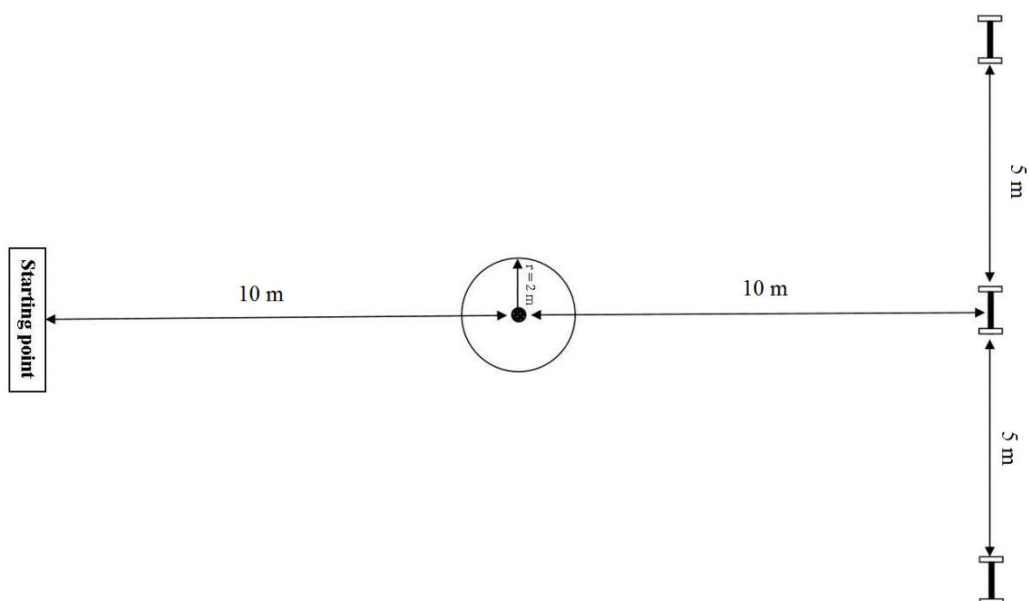
Commandements :

“En avant”, “Reste”, “Droite/gauche” et/ou geste du bras, “Apporte”, “Donne”

Exécution :

Trois haltères en bois sont placés sur une rangée, à environ 5 m l'un de l'autre de manière à ce qu'ils soient bien visibles. Le point de départ est à environ 20 m de l'haltère central. Le conducteur envoie son chien vers un cercle et lui commande de se bloquer debout à l'intérieur du cercle. Le chien doit se bloquer debout à l'intérieur du cercle, de sorte que ses quatre pattes se trouvent dans le cercle. Le rayon du cercle est de 2 m et son centre est à environ 10 m du point de départ. Le centre du cercle est signalé par un petit cône. La circonférence du cercle doit être rendue visible par un marquage, par ex. d'au moins 8 points (à l'aide de petits morceaux de ruban adhésif bien visibles, de craie, etc.) ou par un marquage de toute la circonférence. Après environ 3 secondes, l'on demande au conducteur de diriger le chien soit vers l'haltère de droite, soit vers celui de gauche, selon le tirage au sort, et le chien doit le rapporter et le déposer correctement. Le commandement de direction (droite/gauche) et les commandements « apporte » doivent être donnés très rapprochés, c'est ainsi qu'un commandement « apporte » donné trop loin sera interprété comme un second commandement.

L'assistant de ring place les trois haltères après que le tirage au sort ait déterminé lequel doit être apporté. L'haltère central n'est jamais tiré au sort. L'haltère tiré au sort (gauche ou droit) est toujours posé le premier. Les haltères doivent être placés à au moins 3 m des bords du ring. Pendant que cette procédure est exécutée, le conducteur et le chien se tiennent au point de départ, faisant face à l'haltère central à une distance d'approx. 20 m. Voir schéma pour l'exercice 7 de la classe 3.



Indications :

L'accent doit être mis sur l'empressement du chien à suivre les commandements de direction, à la vitesse du chien et au fait qu'il emprunte le chemin le plus court vers l'haltère correct. Pour obtenir des points pour cet exercice, le chien doit rester à l'intérieur du cercle. Un chien qui se couche ou s'assied au niveau du cône ne peut recevoir plus de 8 points.

La perte de points occasionnée par des commandements de direction / redirection supplémentaires dépend de leur intensité et de l'empressement du chien à leur obéir. Elle peut être de 1-2 point(s)/commandement.

Si le chien se dirige vers le mauvais haltère, est arrêté et redirigé vers l'haltère correct et s'il rapporte l'haltère correct, 3 points doivent être retranchés. Si le chien est redirigé à partir du mauvais haltère sans blocage, 2 points doivent être retranchés.

Si le chien saisit le mauvais haltère, l'exercice est raté (0 point).

Laisser tomber l'haltère, le mâchonner ou le mordre : voir instructions générales pour le jugement des exercices.

EXERCICE 3.8

Envoi autour d'un cône, positions, rapport d'objet et saut d'obstacle

[Coeff. 4]

Commandements :

"Tourne", "Debout/Assis/Couché" et/ou geste de la main – "droite/gauche + apporte" et/ou geste de la main – "Saute" – "Donne", ("Au pied")

Exécution :

Avant le début de la compétition, le juge déterminera quelle position (debout/assis/couché) le chien doit prendre avant sa trajectoire retour vers le conducteur. La position est la même pour tous les concurrents. Le conducteur doit tirer la direction au sort (droite/gauche) à partir de laquelle le chien doit rapporter l'objet et sauter l'obstacle correspondant.

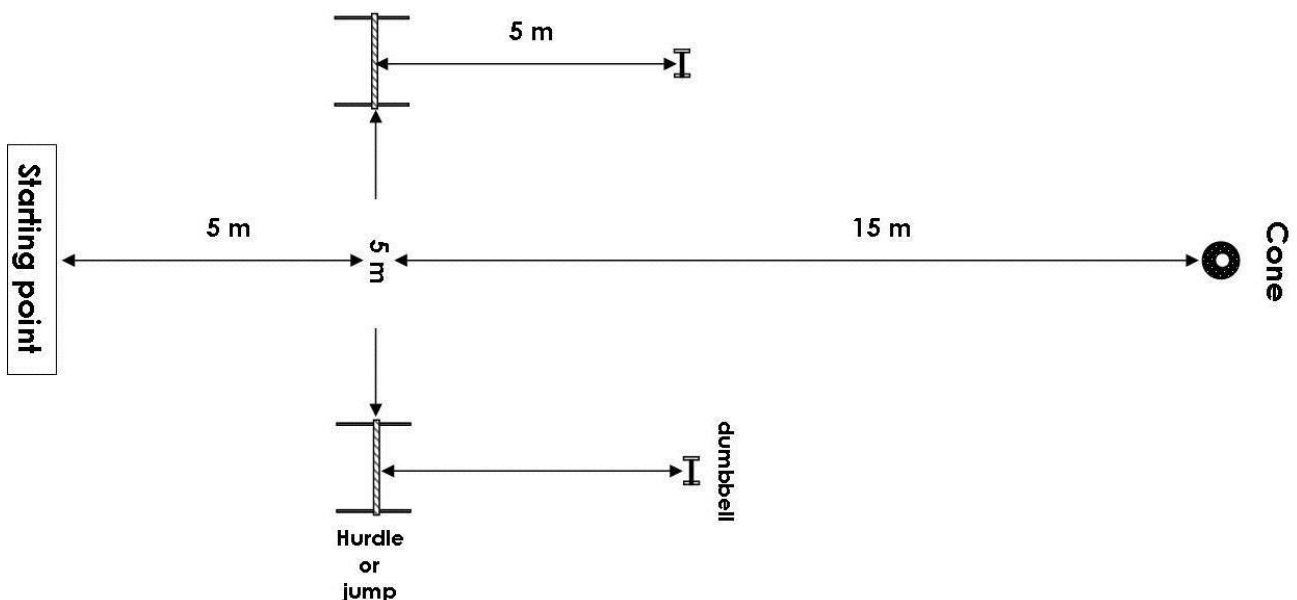
Cela détermine donc si ce sera l'obstacle ouvert ou l'obstacle fermé. A ce stade, on ne dit pas au conducteur quelle est la direction. Le conducteur recevra cette information lorsque le chien aura pris sa position debout/assis/couché. Les haltères doivent toujours être placés dans le même ordre (de droite à gauche ou de gauche à droite) dans une compétition, quel que soit l'altère devant être apporté.

Un cône d'environ 40 cm de haut, bien visible, se trouve à une distance d'environ 20 mètres du point de départ. Deux obstacles (l'un fermé par des planches et l'autre ouvert, muni d'une barre) sont placés à environ 5 mètres du point de départ et à 5 mètres l'un de l'autre.

Trois différentes tailles d'altères en bois doivent être disponibles, convenant à différentes races. Le poids du plus grand altère doit être de max 450 g. La taille des altères doit être proportionnelle à la taille du chien, mais le conducteur est libre de choisir la taille.

Exécution :

Le conducteur se tient au point de départ avec le chien en position au pied. L'assistant de ring annonce le début de l'exercice et va placer les altères à environ 5 mètres derrière les obstacles. Sur instruction, le conducteur envoie le chien faire le tour du cône. Lorsque le chien a clairement fait le tour du cône et a parcouru environ 2 mètres du retour, mais n'a pas dépassé la ligne imaginaire connectant les altères, le conducteur commande (indépendamment) au chien de se bloquer dans la position qui avait été déterminée par le juge. Un commandement verbal et un geste de la main peuvent être donnés simultanément. Après environ 3 secondes, l'assistant de ring informe le conducteur de la direction qui a été tirée au sort et lui demande de commander au chien d'apporter l'objet correct et de sauter l'obstacle correct correspondant, puis de reprendre la position au pied.



Indications :

L'accent doit être mis sur l'empressement du chien à suivre les commandements et instructions, à la vitesse du chien et au fait qu'il emprunte le chemin le plus court. Le chien doit montrer une vitesse correcte et constante, au moins un trot rapide. Un travail lent donnera lieu à une perte de points (1-5). La race doit être prise en considération lors du jugement de la vitesse. Le chien doit immédiatement obéir aux commandements.

Il peut y avoir une légère tolérance pour les chiens rapides, mais pas pour les chiens lents. Pour obtenir des points pour cet exercice, le chien doit rester dans sa position (debout/assis/couché) jusqu'à ce qu'il reçoive le commandement de continuer l'exercice. Un chien qui prend une mauvaise position ne peut recevoir plus de 8 points. Si le chien revient avant d'avoir atteint le cône, il doit être redirigé vers ce dernier. Ceci donne lieu à une perte de points. L'exercice est raté (0 point) si le chien ne tourne pas autour du cône. Le conducteur dispose de deux commandements de direction (-1 point pour chaque commandement supplémentaire si le chien obéit). Après que le chien a tourné autour du cône, il doit prendre la position correcte (debout/assis/couché) au commandement.

L'on informe le conducteur de l'haltère (droit ou gauche) qui doit être rapporté lorsque le chien a pris sa position (debout/assis/couché). Le conducteur est autorisé à donner un commandement « saute » après que le chien ait ramassé l'haltère. Si le chien dépasse les lignes de connexion des haltères sans avoir saisi l'objet correct, l'exercice est raté (0 point).

Si le chien se dirige vers le mauvais haltère (ou obstacle) et est arrêté et redirigé (deux commandements) vers l'haltère correct et que le chien apporte l'objet correct, 3 points doivent être retranchés. Si le chien est redirigé à partir du mauvais haltère (ou obstacle) sans s'être bloqué, 2 points doivent être retranchés.

La perte de points pour des commandements de direction supplémentaires dépend de leur intensité et de l'empressement du chien à leur obéir. Elle peut être de 1-2 point(s)/commandement. La perte de points pour d'autres commandements supplémentaires doit être conforme aux instructions générales.

Si le chien saute l'obstacle sur le chemin vers le cône, l'exercice est raté (0 point).
Si le chien ramasse le mauvais haltère, ne saute pas l'obstacle ou saute le mauvais obstacle, l'exercice est raté (0 point).
Si le chien touche l'obstacle en sautant, il faut retrancher 2 points.
Si le chien fait tomber la barre de l'obstacle ouvert, 2 points doivent être retranchés.
Si le chien s'appuie sur l'obstacle, l'exercice est raté (0 point).
Si l'obstacle est renversé, l'exercice est raté (0 point).

L'exercice est raté si le conducteur donne le commandement de position (debout, assis, couché) trop tôt, c.-à-d. quand le chien est encore à côté du cône.

Si le conducteur bloque le chien trop tôt, mais que ce dernier a clairement passé le cône (à au moins 1 mètre), deux points doivent être enlevés.

Si le chien anticipe les commandements, 2-4 points doivent être retranchés. S'il agit de sa propre initiative (c.-à-d. s'arrête avant le commandement), 2 points doivent être retranchés.

Si le chien se bloque de sa propre initiative (sans commandement, clairement trop tôt) il doit être rappelé et bloqué de nouveau. Il ne peut être octroyé plus de 6 points.

Montrer les directions au chien ou le toucher au point de départ donne lieu à un exercice raté (0 point).

Laisser tomber l'haltère, le mâchonner ou le mordre : voir instructions générales pour le jugement des exercices.

Les schémas pour la construction recommandée des obstacles se trouvent à la fin des instructions (de la Partie VI).

Un obstacle ouvert et un autre fermé doivent toujours être utilisés.

EXERCICE 3.9

Odorat et rapport

[Coeff. 3]

Commandements :

("Reste/au pied"), "Cherche", "Donne" ("Au pied")

Exécution :

Le conducteur se tient debout au point de départ avec le chien en position au pied et l'assistant de ring annonce le début de l'exercice et donne au conducteur un apportable en bois (10 cm x 2 cm x 2 cm), qui a été préalablement marqué pour identification. Le conducteur peut garder l'objet marqué dans sa main pendant environ 5 sec. A ce stade, il n'est pas permis au chien de toucher ou de sentir l'objet. L'assistant de ring dit au conducteur de rendre l'objet et de se retourner. Le conducteur décide si le chien voit ou non quand les objets sont placés. Les commandements « au pied » ou « reste » sont permis. Le steward va placer l'objet du conducteur, sans le toucher, ainsi que 5-7 autres objets similaires sur le sol ou par terre, à une distance d'environ 10 mètres du conducteur. L'assistant de ring place les autres cinq à sept objets de la main, les touchant donc. Les objets doivent être placés selon le même schéma pour tous les concurrents et à environ 25 cm les uns des autres, mais la position de l'objet du conducteur peut varier. Le schéma selon lequel les objets sont placés peut varier d'une compétition à l'autre. Il n'y a aucune restriction quant au placement de l'objet du conducteur dans le schéma choisi. Voir suggestions dans l'annexe.

L'on dit ensuite au conducteur de se retourner et de commander au chien d'apporter l'objet identifié du conducteur. Le chien doit trouver l'objet marqué par le conducteur, l'apporter et le remettre au conducteur selon les instructions générales.

Il doit être permis au chien de travailler environ une demi-minute si le travail est actif et tourné vers un objectif. Tous les objets doivent être neufs, pour chaque concurrent.

Indications :

L'accent doit être mis sur la volonté que montre le chien pour travailler et sur sa vitesse. L'exercice est raté (0 point), si l'on permet au chien de sentir ou toucher l'objet au début de l'exercice, avant qu'il ne soit rendu au commissaire de ring, si des commandements sont donnés quand le chien se trouve à la hauteur des objets, ou si le chien se saisit de l'objet erroné. L'exercice n'est pas rate si le chien sent les objets pendant sa recherche de l'objet correct.

Laisser tomber l'apportable, le mâchonner ou le mordre : voir instructions générales pour le jugement des exercices.

EXERCICE 3.10

Positions à distance

[Coeff. 4]

Commandements :

“Couché” “Reste”, “Assis”, “Debout”, “Couché” et /ou gestes de la main

Exécution :

Le chien doit changer de position 6 fois (assis / debout / couché) selon les commandements du conducteur et rester à sa place originale. Une limite est formée à l’arrière du chien par une ligne imaginaire connectant deux marqueurs. Le conducteur commande, sur instruction, à son chien de se coucher au point de départ devant la ligne imaginaire. Le conducteur laisse son chien et se déplace vers l’endroit assigné à environ 15 m du chien et se retourne. L’ordre de prendre les positions peut varier, mais doit être le même pour tous les concurrents. Chaque position doit être prise deux fois et le dernier commandement de changement de position doit être “couché”. L’assistant de ring montre au conducteur dans quel ordre le chien doit changer de position grâce à un panneau sur lequel les positions sont dessinées ou écrites, ou sur un tableau d’affichage électronique. L’assistant de ring doit se tenir debout à environ 3-5 m du chien et de sorte qu’il ne puisse pas voir le chien lorsqu’il montre les instructions de changement de position. L’assistant de ring doit changer la position environ toutes les 3 secondes. Le conducteur peut utiliser tant les commandements verbaux que les gestes de la main, mais ils doivent être brefs et utilisés simultanément. Après le dernier commandement « couché », sur instruction, le conducteur retourne vers le chien et lui commande de s’asseoir.

Indications :

L’accent doit être mis sur la vitesse à laquelle les changements de position s’opèrent, sur la netteté des positions, sur le fait que les positions sont bien tenues et sur les déplacements du chien. Pour obtenir des points, le chien ne doit pas se déplacer au total de plus de la longueur de son corps, à partir du point de départ dans n’importe quelle direction. Tous les mouvements sont comptabilisés (vers l’avant et vers l’arrière, sur les côtés, etc.). Si le chien rate l’une des six positions, il ne peut lui être décerné plus de 7 points. Cependant, si le chien saute une position et prend la suivante, l’exercice est raté (0 point). Le chien doit changer de position au commandement au moins 5 fois pour recevoir des points.

Si le chien s’assied avant le retour du conducteur, il ne peut lui être décerné plus de 8 points. L’usage intensif de la voix et des gestes de la main exagérés ou continus / prolongés donnent lieu à une perte de points. (Voir règlement général).

Il ne peut être décerné plus de 8 points si le chien doit recevoir deux commandements pour un changement de position. Désobéir à un second commandement pour une position donne lieu à une position ratée. Le premier commandement supplémentaire pour une position donne lieu à une perte de 2 points et les suivants à une perte de 1 point. Il est possible de recevoir des points pour cet exercice même si 3 – 4 des positions n’ont été réussies qu’après un commandement supplémentaire, si le chien a obéi aux commandements supplémentaires immédiatement et a pris des positions correctes, nettes et que l’exercice est - par ailleurs – excellent.

VII ORGANISATION ET JUGEMENT DES CHAMPIONNATS DU MONDE (WW) DE LA FCI

Une réclamation relative au jugement pendant un Championnat de Section ou du Monde est toujours possible, mais toute décision prise par les juges en ce qui concerne les chiens sur lesquels porte une réclamation est définitive et sans appel.

1. Championnat annuel

Seul un Championnat annuel de la FCI est organisé : le Championnat du Monde (WW).

La Commission d'Obedience de la FCI traitera les questions qui font exception aux principes mentionnés ici, ainsi que les autres questions qui n'ont pas été prévues par le présent document. Ces questions peuvent porter, par exemple, sur quand et où organiser un Championnat du Monde.

2. Dispositions générales

Les règlements et directives pertinents relatifs aux classes internationales d'Obedience doivent être respectés.

Le Championnat du Monde d'Obedience pour les équipes nationales et en individuel est un événement qui s'étend sur trois jours, du vendredi au dimanche. Les deux premiers jours (vendredi et samedi) sont consacrés à la compétition par équipes. Cette compétition est également une épreuve de qualification pour le Championnat du Monde en individuel. Le troisième jour (dimanche) est dédié à la finale en individuel. Un jour supplémentaire (le jeudi) est réservé à l'entraînement, aux réunions des juges, à la distribution d'informations, etc.

La compétition par équipes se déroule sur deux rings entre lesquels sont distribués les exercices. Il y a deux juges, par ring, émanant de pays différents. Le résultat est la moyenne des points attribués par les deux juges.

La finale du Championnat du Monde (WW) en individuel se déroule le dimanche et les quatre juges y officieront. Les scores les plus élevés et les scores les moins élevés sont exclus, et la moyenne des deux scores du milieu sera prise en compte.

Les 20 meilleurs concurrents de la compétition par équipes (qualification) poursuivront vers la finale. L'ordre de départ pour la finale sera décidé par tirage au sort. Le vainqueur en individuel sera le concurrent ayant obtenu le score total le plus élevé dans la finale.

Les femelles en chaleur doivent passer en dernier, tant pour la qualification que pour la finale.

Il est possible d'ajouter un jour à la compétition (le jeudi), si le nombre d'inscriptions devait augmenter dans le futur. La Commission d'Obedience de la FCI en décidera si nécessaire.

3. Juges

Les juges officiant à un Championnat du Monde (WW) doivent avoir une large expérience du jugement de l'Obedience.

Ils doivent, de préférence, jouir du statut de juge international. Ils doivent comprendre et parler couramment l'une des langues de travail de la FCI (anglais, français, allemand, espagnol) et avoir une maîtrise suffisante de l'anglais. Tous les commandements et instructions donnés dans le cadre de Championnats du Monde ou de Section doivent l'être (par le commissaire de ring) en anglais.

Tous les juges officiant dans le cadre d'un Championnat du Monde doivent être invités en accord avec la Commission d'Obedience de la FCI.

Le jury d'un Championnat du Monde (en Europe) se compose de quatre juges : deux juges d'Europe centrale ou méridionale et deux de pays nordiques. L'un des quatre juges est désigné Président (juge en chef) du jury.

Un cinquième juge peut être invité en tant que juge en chef, c'est-à-dire en tant que Président du jury. Le juge en chef doit, de préférence, émaner du pays organisateur. Le cinquième juge ne prendra pas part au jugement des exercices, mais il doit avoir les mêmes compétences que les autres juges.

Le juge en chef est le Président du jury et préside la réunion des juges, ainsi que toute réunion organisée avec les chefs d'équipes ou les concurrents. Le juge en chef est la personne de contact entre les juges et le Comité d'organisation de la compétition. Le juge en chef, avec le commissaire principal, est responsable de la préparation de la compétition.

Le juge en chef, après consultation des autres juges, approuve les décisions pratiques relatives à la compétition et décide s'il est nécessaire de refaire ou de stopper un exercice, par exemple, en raison de problèmes techniques, de troubles excessifs, ou si un chien ne travaille pas.

Le juge en chef donne à la presse l'autorisation de prendre des photos ou de filmer et décide où elle doit se tenir afin de ne pas déranger les chiens. Les représentants de la presse ne sont pas admis sur le ring.

Inéligibilité pour cause de conflit d'intérêts

Les juges ne sont pas autorisés à juger des chiens dont ils seraient propriétaires, ou des conducteurs qui seraient des membres de leur famille ou des personnes apparentées telles que parents, grands-parents, enfants, petits-enfants, frères, sœurs ou membres de leur belle-famille. Ils ne peuvent pas non plus juger des membres de leur maisonnée ou des personnes qui y résident.

Si un juge est l'éleveur d'un chien, ou l'a accueilli en tant qu'entraîneur, ou si le chien a habité chez le juge dans l'année précédant la compétition, ce juge ne peut officier dans le cadre de cette compétition.

En cas d'inéligibilité d'un juge, il est recommandé que le concurrent ait la priorité et qu'un autre juge soit invité. L'opportunité de concourir dans le cadre d'un Championnat du Monde ou de Section est, d'habitude, unique et elle doit être encouragée.

Les questions d'inéligibilité doivent être traitées dans les deux semaines à compter de la dernière clôture des inscriptions.

4. Commissaires et personnel

Dans le cadre des Championnats du Monde / de Section d'Obedience de la FCI, l'on doit pouvoir compter sur suffisamment de personnel qualifié.

Il est recommandé de prévoir un commissaire en chef et, de préférence, au moins deux commissaires par ring : l'un pour prêter assistance à l'intérieur du ring et l'autre pour appeler les concurrents et traiter les autres questions extérieures au ring. Si deux commissaires de ring conduisent les exercices dans un même ring, les mêmes commissaires de ring doivent conduire les mêmes exercices pour les concurrents.

Il doit être mis à disposition suffisamment de personnel dédié à d'autres tâches : secrétaires préposés au traitement des résultats, d'autres préposés au calcul des résultats et à leur affichage, etc.

Juges, commissaires et personnel de ring doivent être vêtus de manière appropriée, en adéquation avec le prestige de la compétition.

5. Nombre de concurrents, éligibilité participer et représenter un pays

L'âge minimum des conducteurs dans le cadre d'un Championnat du Monde est de 15 ans.

Seuls les représentants officiels d'un pays pourront s'inscrire. Toutes les inscriptions doivent être envoyées par l'OCN du représentant, qui doit être affiliée à la FCI.

Seuls les chiens inscrits dans le Livre des origines (ou dans le livre annexe) de l'un des membres ou partenaires sous contrat de la FCI, ou d'une organisation non-membre dont le Livre des origines est, cependant, reconnu par la FCI, seront autorisés à concourir dans le cadre d'un Championnat du Monde ou de Section de la FCI.

Le nombre d'inscriptions par jour ne doit pas dépasser les 50, c-à-d 100 concurrents en tout sur les deux jours.

Chaque pays peut inscrire une équipe nationale composée de six concurrents. **Trois** chiens-réserves peuvent être désignés. Tous les concurrents doivent être désignés à l'avance. L'on doit clairement indiquer quels sont les chiens-réserves et leur ordre. Les chiens-réserves sont autorisés à concourir s'il y a moins de 100 inscriptions. Chaque pays sera autorisé à inscrire des concurrents supplémentaires sur base des résultats du Championnat du Monde de l'année précédente.

L'on doit notifier dès que possible aux concurrents supplémentaires inscrits s'ils sont autorisés à concourir ou pas, et ce au plus tard deux semaines à compter du dernier jour de l'annonce du nombre d'inscrits.

Une réserve peut remplacer un membre de l'équipe si le chien ou le conducteur tombe malade avant le début de la compétition. Une fois que la compétition est en cours, un remplacement ne peut avoir lieu que si un vétérinaire ou un médecin constate la maladie du chien ou du conducteur. Une fois que le chien a commencé ses exercices, la réserve ne peut en aucun cas le remplacer.

Les résultats de l'équipe sont calculés sur base de la compétition de qualification et incluront les résultats des trois meilleurs concurrents.

Les OCN doivent soumettre leurs listes de classement afin que la préférence pour les chiens supplémentaires soit disponible pour le comité organisateur.

Conditions d'éligibilité pour les membres d'une équipe nationale dans le cadre d'événements de la FCI

Les conditions effectives de la FCI pour la participation des conducteurs/propriétaires et chiens au sein d'une équipe nationale doivent être respectées.

Propriétaire

Doit avoir la nationalité du pays pour lequel son chien concourt ou doit avoir sa résidence légale depuis au moins 12 mois dans le pays pour lequel son chien concourt.

Si le propriétaire a une double nationalité, il peut choisir un pays ou l'autre sans restriction. En cas de difficultés, il doit en être référé au Comité Général de la FCI qui tranchera.

Chien

Doit avoir été inscrit dans le Livre des origines du pays pour lequel il concourt depuis au moins 12 mois.

Conducteur

Quelle que soit sa nationalité, le conducteur ne sera pas autorisé à concourir pour plus d'un pays et sera autorisé à présenter un maximum de 4 chiens.

En cas de difficultés, il doit en être référé au Comité Général de la FCI qui tranchera.

6. Informations sur les règlements spécifiques du pays organisateur

Le pays organisateur doit clairement indiquer sur le formulaire d'inscription s'il y a des règlements ou des restrictions spéciaux relatifs à la participation aux compétitions ou à l'entrée dans le pays. L'information détaillée ne doit comporter aucune ambiguïté et être largement disponible.

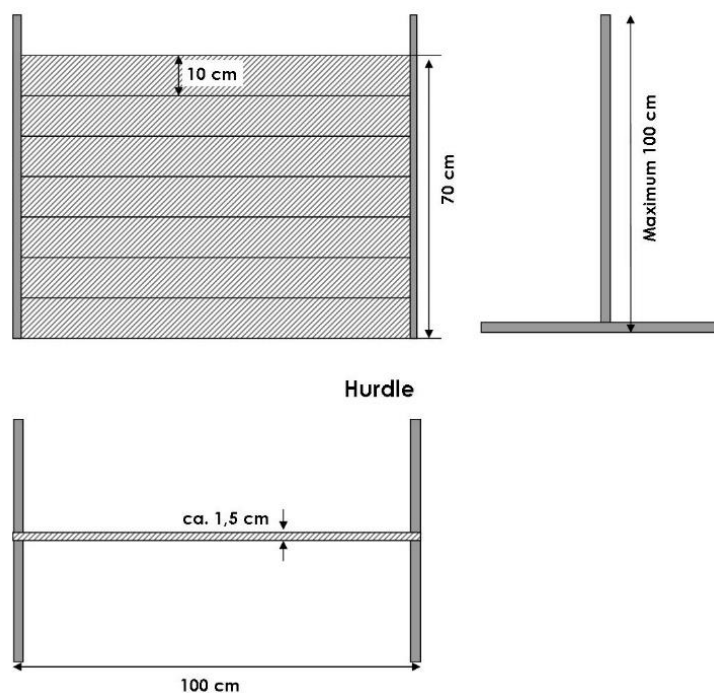
Les modifications en caractères gras et italiques (page 59) ont été approuvées par le Comité Général de la FCI en avril 2019.

ANNEXE 1.1

Schéma des obstacles pour les exercices 9 en classes 1 & 2 et l'exercice 8 en classe 3.

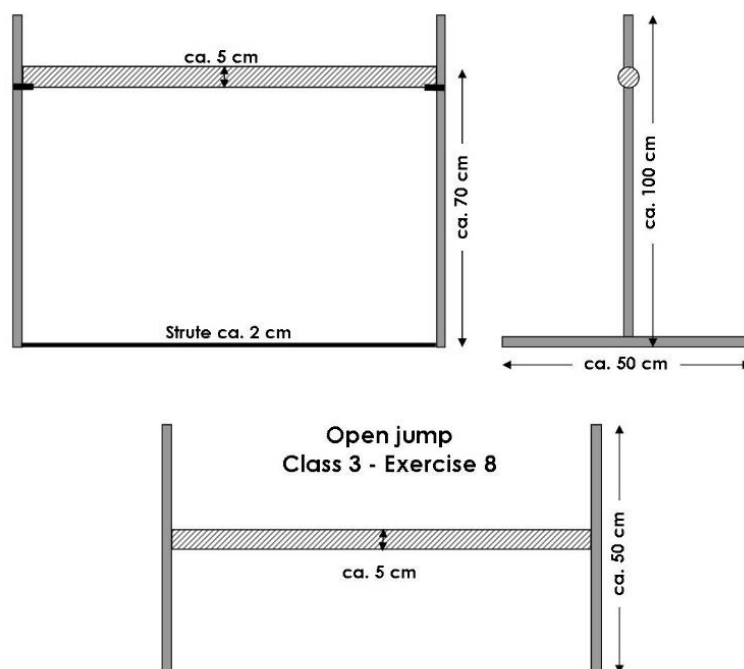
La hauteur maximum pour la classe 1 est de 50 cm et pour les classes 2 & 3 la hauteur maximum est de 70 cm.

Les barres latérales doivent être d'environ 1 m de haut. Les pieds de l'obstacle doivent être tels que l'obstacle soit stable. Selon la construction de l'obstacle, au moins 50 - 70 cm de long.



ANNEXE 1.2

Schéma de l'obstacle ouvert de l'exercice 8 en classe 3. La barre est posée librement, de sorte qu'elle puisse tomber d'un côté ou de l'autre. Il peut y avoir, à la base, une fine barre de connexion qui ne sera pas placée à plus de 2 cm du sol. Il est recommandé que les supports de la barre soient concaves, de sorte que le vent ne puisse la renverser facilement. Il ne doit pas y avoir de supports supplémentaires pour la barre, seulement ceux sur lesquels elle est posée.



ANNEXE 2

Suggestions pour la disposition des objets de l'exercice 9 en classe 3.

